

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 5 juillet 2022

Délibération
n°133-2022
Point 4.10.3.1

Point 4.10.3.1 de l'ordre du jour

Tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de l'EM Strasbourg proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent (...) organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

L'EM souhaite augmenter les tarifs du DU Bachelor affaires internationales en 2A de 7 500 € à 8 500 € et en 3A de 7 000 € à 7 500 €. La composante explique qu'il ne s'agit pas ici d'une nouvelle augmentation des tarifs du DU mais de procéder à l'ajustement mécanique de la nouvelle fiche financière pour appliquer progressivement à la rentrée 2022/2023 ces tarifs votés il y a 2 ans.

La composante intègre à la prochaine rentrée un parcours BEM dans le DU Bachelor Affaires Internationales et les nouveaux inscrits en septembre le seront au sein du BAI dans les mêmes conditions tarifaires que le BEM actuel.

En revanche, le BEM, sous sa forme actuelle, doit rester encore cette année pour la continuité des étudiants qui sont arrivés en janvier 22 afin de leur permettre de faire le 2nd semestre en septembre encore dans le même cadre.

Le 14 juin 2022, le vote a été scindé en deux à la demande des élus :

La Commission de la formation et de la vie universitaire a rejeté les tarifs du BAI, par 8 voix pour, 7 contre et 8 abstentions

Les autres tarifs ont été approuvés par 23 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de l'EM Strasbourg proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 7 juillet 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Composante	Diplômes	Codes APOGEE				Tarifs 2021-2022		Tarifs 2022-2023		Modification de tarif	% hausse FI par rapport à l'année n-1	% hausse FC par rapport à l'année n-1	Remarques / Modifications
		Droits de base (L ou M)	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC			
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales													
EM	DU Bachelor Affaires Internationales	L											
EM		1A	EM4LU	201	EM4LU1	201	8500	9000	8500				
EM		2A	EM4LU	201	EM4LU2	201	7 500	8 000	8 500				Il ne s'agit pas ici d'une nouvelle augmentation des tarifs du DU, mais de procéder à l'ajustement mécanique de la nouvelle fiche financière pour appliquer progressivement à la rentrée 2022/2023 des tarifs votés il y a 2 ans
EM		3A	EM4LU	201	EM4LU3	201	7000	7500	7500				
EM	Année professionnalisaante												
EM		1A			EM4LU1	919	800		800				
EM		2A			EM4LU2	929	800		800				
EM		3A			EM4LU3	939	800		800				
EM	Redoublement BAI												
EM		1A					3750		4250				
EM		2A					3500		3750				
EM		3A					3500		3500				
EM	DU Bachelor Affaires Internationales parcours Bachelor European Management							0					nouveau

DELIBÉRATION

Conseil d'Administration - Séance du 04 avril 2022

Point n°4.10: Renouvellement du DU Bachelor affaires internationales avec modifications pour l'année universitaire 2022/2023.

EXPOSE DES MOTIFS :

Il est porté à la connaissance du Conseil d'administration de l'Ecole de Management Strasbourg, les maquettes pédagogiques et règlements des études et examens modifiés dans le cadre du renouvellement du DU Bachelor affaires internationales pour l'année universitaire 2022/2023.

Renouvellement DU Bachelor affaires internationales 2022/2023 avec modification



Diplôme d'université | DU
Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2022 - 2023**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : EM Strasbourg Business School

Dénomination du DU : Bachelor Affaires Internationales (BAI)

Date d'approbation par le Conseil de composante :

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Transfert du DU BEM au sein du DU BAI en tant que parcours European Management :

Notre composante pilotait jusque-là un DU , le DU Bachelor European Management (BEM) dont la vocation est d'accueillir les étudiants internationaux en échange universitaire dans le cadre des conventions en place avec les universités partenaires à l'étranger.

Dans la pratique, les étudiants internationaux en échanges pour le BAI privilégiaient en grande partie aussi ce parcours.

Le BEM constituera à la rentrée prochaine un parcours en soit dans l'accueil d'étudiant en 3A

Aussi les motifs sont :

- * Accueil de tous les étudiants en échange universitaire au sein du même diplôme à Bac+3
- * Synergie sur les matières en langue anglophone du S5 du BAI et du S5 ex BEM
- * Extension à l'avenir des échanges possibles par semestre avec les partenaires du BAI sur le S6
- * Visibilité de ce volet d'internationalisation au niveau du Bac+3

Obtention du grade de licence

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

- Convention avec la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg pour l'inscription de nos étudiants en Licence d'Economie et de Gestion
- Convention de double Diplôme avec la Hochschule Furtwangen University
- Convention de double diplôme avec HEC Liège
- Convention de triple diplôme avec HEC Liège et Hohenheim
- Convention d'échange universitaire avec 31 Universités étrangères sur la base du 5ème semestre académique en 3A

Le transfert du BEM en tant que Parcours European Management introduit les 212 Partenaires de l'école comme potentiels partenaires du diplôme. Selon la réalité des échanges universitaires chaque année, 35 à 45 étudiants internationaux seront inscrits via ce parcours au diplôme.

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

Bilan de l'année écoulée 2020-2021

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	477	2 à 50% et 6 en année professionnalisaante	6 en Double Diplôme
Formation Continue	1		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	111€
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	979 947 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	3 585 300 €
Prélèvement 7% sur les droits spécifiques	250 971 €	Autres recettes * Taxe d'apprentissage autres	42 896 € 17 478 €
Autres dépenses* Frais généraux Salaires admin Immersions linguistiques et professionnalisaantes	1 128 763 € 840 658 € 374 640 €		
Total des dépenses	3 574 779 €	Total des recettes	3 645 674 €
Résultat (dépenses - recettes)			70 895€

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Le résultat est légèrement excédentaire (2%) sur la base d'éléments suivants

*Reprise de l'évolution tarifaire bloquée l'année précédente : tarif 1A passé de 7000 à 7500€

*charges globalement diminuées par les conséquences de la situation sanitaire, en particulier une baisse notable des coûts d'immersions linguistiques et professionnalisantes en partie en distanciel ou limitées à l'Angleterre.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

La tendance à la poursuite d'étude à l'issue de notre BAII est toujours autant marquée :

	en %
Poursuite d'études	91,0%
dans le PGE de l'école	25,0%
dans un autre programme de l'école	5,7%
dans une université en France	12,9%
dans un autre établissement France	40,0%
dans un autre établissement étranger	10,7%

Les quelques-uns en insertion professionnelle directe se répartissent ainsi :

Secteurs d'activité	nombre
Audit-conseil-bureau d'études	1
Commerce-distribution	5
Industrie-BTP	2
TIC (services)	3
Media-art-culture	1

Budget prévisionnel 2022-2023

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	486	1A 8500 € - 2A 8500 € - 3A 7500 €
Formation Continue	2	
Exonération	61	
Dont Exonération partielle REDOUBLANT 50%	5	1A 4250 € - 2A 3750 € - 3A 3500 €
Dont Exonération partielle Année Professionnalisaante	10	800 €
	36	En échange universitaire annuel diplômant en parcours European Management
Dont Exonération 100%	10	En double diplôme HFU Furtwangen + HEC Liège
Complétée de	40	« visiteurs » en échange universitaire simple sur 1 ou 2 semestres

* rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	137€
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1 327 737 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	3 987 000 €
Prélèvement 7% sur les droits spécifiques	279 090 €	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	60 806 € 42 738 €
Autres dépenses* Frais généraux Salaires admin Immersions linguistiques et professionnalisaantes	1 164 267 € 970 599 € 474 293 €		
Total des dépenses	4 215 887	Total des recettes	4 090 543 €
Résultat (dépenses - recettes)			-125 344 €

*A préciser

Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (*décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module.*)

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1A : EM4LU1 201	8 500€	APOGEE (maintien du tarif)
2A : EM4LU2 201	8 500€	APOGEE (continuité tarifaire)
3A : EM4LU3 201	7 500€	APOGEE (continuité tarifaire)
1A : EM4LU1 919	800€	APOGEE
2A : EM4LU1 929	800€	APOGEE
3A : EM4LU1 939	800€	APOGEE

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la Sécurité sociale : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFU :

Le résultat prévisionnel est légèrement déficitaire (3%) sur la base des éléments suivants :

*Déficit quasi comblé en assurant la continuité tarifaire d'entrée des ex 1A en futur 2A

*hausse relative des tarifs d'immersions linguistiques à nouveaux ouvertes sur le continent nord-américain et le reste de l'United Kingdom.

*Incidence de 121k€ du transfert de l'ex DU BEM en parcours intégré au BAI, qui sera là aussi comblée à la rentrée suivante du fait de la continuité tarifaire des futurs 3A, en tant qu'ex 2A.

Maquettes DU Bachelor affaires internationales 2022/2023 <https://seafile.unistra.fr/d/b3348a55ef1c48798f22/>

Règlement des études et des examens DU BAI 2022/2023 : <https://seafile.unistra.fr/f/338eafade06e4845b3ae/>

Délibération :

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont validé le renouvellement du DU Bachelor affaires internationales pour l'année universitaire 2022/2023, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Strasbourg, le 4 avril 2022

Le Directeur général,

Herbert CASTERAN

DELIBÉRATION :

Conseil d'Administration - Séance du 04 avril 2022

Point n°4.5: Tarifs FI droits spécifiques/FC du DU Bachelor affaires internationales et DU Jeune entrepreneur pour l'année universitaire 2022/2023

EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le cadre du renouvellement des DU Bachelor affaires internationales et DU Jeune entrepreneur, les tarifs des droits spécifiques de la formation initiale et ceux de la formation continue sont proposés ci-après pour l'année universitaire 2022/2023 :

Pour le DU Bachelor affaires internationales, les tarifs proposés ci-dessous ont déjà donné lieu à un accord du Conseil d'administration de l'Ecole de Management Strasbourg en date du 16/03/2020 couvrant les années universitaires de 2020/2021 jusqu'à 2023/2024.

Pour le DU Jeune entrepreneur, celui-ci est une modification depuis 2021/2022 du DU Bachelor Jeune entrepreneur. Le diplôme étant ouvert uniquement aux étudiants des programmes Bachelor, Master, PGE de l'Ecole de Management Strasbourg, les droits spécifiques de formation initiale pour 2022/2023 sont inclus dans les droits spécifiques des programmes Bachelor, Master et Programme Grande Ecole.

Composante	Codes APOGEE					Tarifs 2021-2022		Tarifs 2022-2023		Modificatio n de tarif	% hausse FI par rapport à l'année n-1	% hausse FC par rapport à l'année n-1	Remarques / Modifications
	Diplômes	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC				
Droit, Economie, gestion, et sciences politiques et sociales													
EM	DU Bachelor Affaires internationales									NON			
EM		1A	EM4LU	201	EM4LU1	201	8500	9000	8500	9000	NON		
EM		2A	EM4LU	201	EM4LU2	201	7500	8000	8500	9000	OUI	13,33%	12,50%
EM		3A	EM4LU	201	EM4LU3	201	7000	7500	7500	8000	OUI	7,14%	6,67%
EM	Année professionnalisaite												
EM		1A		EM4LU1	919	800		800		NON			
EM		2A		EM4LU2	929	800		800		NON			
EM		3A		EM4LU3	939	800		800		NON			
EM	Redoublement BAI												
EM		1A				3 500		4 250		OUI	21,43%		décision CA composante du 16/03/2020
EM		2A				3 500		3 750		OUI	7,14%		décision CA composante du 16/03/2020
EM		3A				3 500		3 500		NON			
EM	1A	EM06U	201	EM06U1	201								
EM	2A	EM06U	201	EM06U2	201								
EM	DU Jeune Entrepreneur	EM1UU	320	EM1UU1	320								MODIFICATION DU Bachelor Jeune entrepreneur en 2022/2023 EM1UU 201 sans droits spécifiques FI

Délibération :

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont validé les tarifs applicables en 2022/2023 pour les DU Bachelor affaires internationales et DU Jeune entrepreneur, à l'unanimité des membres présents et représentés.



Fait à Strasbourg, le 4 avril 2022

Le Directeur général,

Herbert CASTERAN

Annexe: Délibération 4.2 du CA EMS du 16/03/2020 – Tarifs FI/FC DU Bachelor Affaires internationales et Bachelor Jeune Entrepreneur à partir de l'année universitaire 2020/2021.

4.2. Tarifs FI/FC DU Bachelor Affaires Internationales & Bachelor Jeune Entrepreneur à partir de l'année universitaire 2020/2021.

Pour couvrir l'ensemble des possibilités en formation initiale, les tarifs annuels suivants à partir de l'année universitaire 2020/2021 – hors frais universitaires – pour les DU Bachelor Affaires Internationales et Bachelor Jeune Entrepreneur sont proposés :

Le tarif de l'année de 1ère inscription restera valable pendant tout le cursus de l'étudiant.

Le tarif FC est celui de la FI majoré de 500€.

		2019/2020 valés	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Bachelor Affaires Internationales :						
BAI 1A		7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
BAI 2A		7 000,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
BAI 3A		6 050,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €
Redoublant BAI 1A		3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €	4 250,00 €	4 250,00 €
Redoublant BAI 2A		3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €	4 250,00 €
Redoublant BAI 3A		3 025,00 €	3 025,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €
Année professionnalisaante		800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Bachelor Jeune Entrepreneur : intégration de la formation au BAI sur 3 ans						
Ex BJE 1ère année						
BJE 2ème année		3 500,00 €				
BJE 3ème année		2 500,00 €	3 500,00 €			
BJE redoublant 1ère année		1 750,00 €				
BJE redoublants 2ème		1 250,00 €	1 750,00 €			
BJE redoublants 3ème année		1 250,00 €	1 250,00 €	1 750,00 €		
Année professionnalisaante		800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	

Délibération :

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont validé les tarifs des DU Bachelors à compter de l'année universitaire 2020-2021 à l'unanimité des membres.

Fait à Strasbourg, le 25 mars 2020

Le Directeur général

Le Directeur Général de
L'Ecole de Management Strasbourg



Herbert CASTÉRAN

Herbert Castéran

ANNEES PROFESSIONNALISANTES 2022/2023

Eléments	DU1 Bachelor Affaires Internationales	VH
Etape	BAI 1A Année Pro	
VET Miroir	VET Miroir 1A Année Professionalisante	
Matière	Méthodologie et rapport de stage	70
Matière	Module 1 MOOC	40
Matière	Module 2 MOOC	40
Matière	Module 3 MOOC	40
Matière	Recherches économiques - base de données	20
Matière	Anglais	20
Liste à choix	Liste à choix LV2 1A 2A 3A BAI (1/1)	20
Matière	Espagnol	
Matière	Allemand	
Matière	Arabe	
Matière	Italien	
Matière	Russe	
Matière	Chinois	
Matière	Portugais	
Matière	Soutenance année professionalisante	1

Eléments	DU2 Bachelor Affaires Internationales	VH
Etape	BAI 2A Année Pro	
VET Miroir	VET Miroir 2A Année Professionalisante	
Matière	Méthodologie et rapport de stage	110
Matière	Module 1 MOOC	40
Matière	Module 2 MOOC	40
Matière	Module 3 MOOC	40
Matière	Recherches économiques - base de données	20
Matière	Anglais	25
Liste à choix	Liste à choix LV2 1A 2A 3A BAI (1/1)	25
Matière	Espagnol	
Matière	Allemand	
Matière	Arabe	
Matière	Italien	
Matière	Russe	
Matière	Chinois	
Matière	Portugais	
Matière	Soutenance année professionalisante	1

Eléments	DU3 Bachelor Affaires Internationales	VH
Etape	BAI 3A Année Pro	
VET Miroir	VET Miroir 3A Année Professionalisante	
Matière	Méthodologie et rapport de stage	110
à créer	Module 1 MOOC	40
à créer	Module 2 MOOC	40
à créer	Module 3 MOOC	40
à créer	Recherches économiques - base de données	20
Matière	Anglais	25
Liste à choix	Liste à choix LV2 1A 2A 3A BAI (1/1)	25
Matière	Espagnol	
Matière	Allemand	
Matière	Arabe	
Matière	Italien	
Matière	Russe	
Matière	Chinois	
Matière	Portugais	
Matière	Soutenance année professionalisante	1

VET	DU1 BACHELOR AFFAIRES INTERNATIONALES	Coeff	Crédits	VH présentiel
Parcours	Parcours International Manager 1A - IM1		60	693
SEM1	SEMESTRE 1 IM		30	250
UE1	UE1 - Développement personnel et professionnel		4	40
Matière	Développement personnel et professionnel I	2		20
Matière	Integration week	1		10
Matière	Projet I : Initiation au projet	1		10
UE2	UE2 - CLUE 1		10	80
Matière	Business English I	2,5		20
Matière	Societal Analysis - 3 Valeurs	2,5		16
Matière	Méthodologie de l'étudiant	2,5		20
Liste choix	Choix LV2 semestre impair (1/1) >>>	2,5		24
Matière	Arabe pour le monde des affaires I			
Matière	Italien pour le monde des affaires I			
Matière	Russe pour le monde des affaires I			
Matière	Chinois pour le monde des affaires I			
Matière	Allemand pour le monde des affaires I			
Matière	Espagnol pour le monde des affaires I			
Matière	Portugais pour le monde des affaires I			
Matière	FLE			
UE3	UE3 - Propédeutique I		6	50
Matière	Applications bureautiques I	2		20
Matière	Séminaire de méthodologie quantitative I	4		30
UE4	UE4 - Introduction au management 1		10	80
Matière	Entrepreneuriat I	2,5		20
Matière	Comptabilité I	2,5		20
Matière	Marketing I	2,5		20
Matière	Techniques de vente	2,5		20
SEM1	TOTAL SEMESTRE 1 IM		30	250
SEM2	SEMESTRE 2 IM		30	442
UE5	UE5 - CLUE 2		8	104
Matière	Business English II	1		20
Matière	Séminaire Cap Career	1		10
Matière	Projet I : Mise en oeuvre d'un Projet collaboratif	2		26
Liste choix	Choix LV2 Semestre pair (1/1) >>>	2		24
Matière	Arabe pour le monde des affaires II			
Matière	Italien pour le monde des affaires II			
Matière	Russe pour le monde des affaires II			
Matière	Chinois pour le monde des affaires II			
Matière	Allemand pour le monde des affaires II			
Matière	Espagnol pour le monde des affaires II			
Matière	Portugais pour le monde des affaires II			
Matière	FLE			
Liste choix	Choix SAE semestre pair (1/1)	2		24
Matière	Séminaire d'actualité de la recherche économique FR			
Matière	Séminaire d'actualité de la recherche économique AN			
UE6	UE6 - Introduction au management 2		9	80
Matière	Marketing II	2		20
Matière	Stratégie d'entreprise I	3		20
Matière	Negociation	2		20
Liste choix	Choix CRM semestre pair (1/1)	2		20
Matière	Customer relationship and management : FR			
Matière	Customer relationship and management : ANG			
UE7	UE7 - Introduction au management 3		9	80
Matière	Comptabilité II	2,25		20
Matière	Droit I	2,25		20
Matière	Management des hommes et des organisations : MHO	2,25		20
Matière	Finance d'entreprise I	2,25		20
UE8	UE8 - CLUE Immersion		4	178
Matière	Intégration d'un environnement interculturel	4		178
SEM2	TOTAL SEMESTRE 2 IM		30	442
Matière	Exceller en Français			1

Parcours	Parcours Team Entrepreneur 1A - TE1	Coeff	Crédits	VH présentiel
SEM1	SEMESTRE 1 TE	30	250	
UE1	UE1 - Développement personnel et professionnel	4	40	
Matière	Integration week	1		10
Matière	Projet I : Initiation au projet	1		10
Liste choix	Choix DPP TE			
Matière	Développement personnel et professionnel I	2		20
Matière	Compétences en self-leadership I	2		20
UE2	UE2 - CLUE 1	10	80	
Matière	Business English I	2,5		20
Matière	Societal Analysis - 3 Valeurs	2,5		16
Liste choix	Choix LV2 semestre impair (1/1) >>>	2,5		24
Matière	Arabe pour le monde des affaires I			
Matière	Italien pour le monde des affaires I			
Matière	Russe pour le monde des affaires I			
Matière	Chinois pour le monde des affaires I			
Matière	Allemand pour le monde des affaires I			
Matière	Espagnol pour le monde des affaires I			
Matière	Portugais pour le monde des affaires I			
Matière	FLE			
Matière	Méthodologie de l'étudiant	2,5		20
UE3	UE3 - Propédeutique I	6	50	
Matière	Séminaire de méthodologie quantitative I	4		30
Liste choix	Choix TIC TE			
Matière	Applications bureautiques I	2		20
Matière	Traitement de l'information	2		20
UE4	UE4 - Introduction au management 1	10	80	
Matière	Entrepreneuriat I	2,5		20
Matière	Comptabilité I	2,5		20
Matière	Marketing I	2,5		20
Matière	Techniques de vente	2,5		20
SEM1	TOTAL SEMESTRE 1 TE	30	250	
SEM2	SEMESTRE 2 TE	30	422	
UE5	UE5 - Apprenant en équipe I	7	70	
Matière	1. Traitement de l'information et initiation à la méthodologie de recherche I	1		
Matière	2. Apprendre à apprendre I	2		
Matière	3. Compétences d'apprentissage en équipe I	2		
Matière	4. Compétences en créativité I	1		
Matière	5. Compétences en communication I	1		
UE6	UE6 - Leader d'équipe I	6	50	
Matière	6. Compétences en connaissance de soi I	1		
Matière	7. Compétences en self-leadership I	2		
Matière	8. Compétences en leadership d'équipe I	2		
Matière	9. Compétence en développement de communauté I	1		
UE7	UE7 - Entrepreneur en équipe I	10	80	
Matière	10. Compétences en service client, négociation et ventes I	2		
Matière	11. Compétences en gestion de projet et planification I	1		
Matière	12. Compréhension des questions financières I	1		
Matière	13. Compétences en marketing I	2		
Matière	14. Compétences en stratégie I	1		
Matière	15. Compétences en innovation I	1		
Matière	16. Compétences en création de réseau I	2		
UE8	UE8 - CLUE Immersion	4	178	
Matière	Intégration d'un environnement interculturel	4		178
UE9	UE9 - Langues (B)	3	44	
Matière	Business English II	1		20
Liste choix	Choix LV2 Semestre pair (1/1) >>>	2		24
Matière	Arabe pour le monde des affaires II	2		24
Matière	Italien pour le monde des affaires II	2		24
Matière	Russe pour le monde des affaires II	2		24
Matière	Chinois pour le monde des affaires II	2		24
Matière	Allemand pour le monde des affaires II	2		24
Matière	Espagnol pour le monde des affaires II	2		24
Matière	Portugais pour le monde des affaires II	2		24
Matière	FLE			
SEM2	TOTAL SEMESTRE 2 TE	30	422	
Matière	Exceller en Français			1
Matière	Parcours d'apprentissage			4

VET	DU1 BACHELOR AFFAIRES INTERNATIONALES	Coeff	Crédits	VH présentiel
Parcours	Parcours Cross-Border management 1A - CBM1		60	528
SEM1	SEMESTRE 1 CBM		30	266
UE1	UE1 - Integration & Propedeutics I	6	6	50
Matière	Studying business in higher education	1,2		10
Matière	Integration activities & Cap Career I	1,2		10
Matière	Mathematics I	1,8		15
Matière	Statistics/quantitative methods I	1,8		15
UE2	UE2 - CLUE I	12	12	116
Matière	German I / French I (LV1)	4,8		48
Matière	English I (LV2)	4,8		48
Matière	Cross-cultural skills	2,4		20
U3	UE3 - Fundamentals in Management I	12	12	100
Matière	Innovation I & II	4,8		40
Matière	HR/Leadership I & II	4,8		40
Matière	Finance/Accounting I	2,4		20
SEM1	TOTAL SEMESTRE 1 CBM		30	266
SEM2	SEMESTRE 2 CBM		30	262
U4	UE4 - Propedeutics II	9	9	75
Matière	Managerial economics	3		25
Matière	Mathematics II	3		25
Matière	Statistics/quantitative methods II	3		25
U5	UE5 - CLUE II & Cap career	9	9	87
Matière	German II / French II (LV1)	3,6		36
Matière	English II (LV2)	3,6		36
Matière	Cap Career II	1,8		15
U6	UE6 - Fundamentals in Management II	12	12	100
Matière	Marketing I & II	4,8		40
Matière	Strategic Management I & II	4,8		40
Matière	Finance/Accounting II	2,4		20
SEM2	TOTAL SEMESTRE 2 CBM		30	262

Options facultatives ouvertes au parcours IM1+TE1+CBM1				
Liste facultative	Liste facultative Economie			20
Matière	Module 1 DD : Macroéconomie			20
Liste facultative Liste Facultative : LV3				
Matière	Allemand LV3 - L (A)			
Matière	Chinois LV3 - L (A)			
Matière	Espagnol LV3 - L (A)			
Matière	Portugais LV3 - L (A)			
Matière	Arabe LV3 - L (A)			
Matière	Italien LV3 - L (A)			
Matière	Russe LV3 - L (A)			
Matière	Allemand LV3 - L (B)			
Matière	Chinois LV3 - L (B)			
Matière	Espagnol LV3 - L (B)			
Matière	Portugais LV3 - L (B)			
Matière	Arabe LV3 - L (B)			
Matière	Italien LV3 - L (B)			
Matière	Russe LV3 - L (B)			
Liste facultative	Liste facultative Cours			6
Matière	Mathématiques : cours de soutien			6
Matière	Allemand pour l'Excellence			20

VET	DU2 BACHELOR AFFAIRES INTERNATIONALES	Coeff	Crédits	VH présente
Parcours	Parcours International Manager 2A - IM2		60	961
SEM	Semestre 3 IM			
UE1	UE1 - Avancées en Gestion		8	80
Matière	Applications bureautiques II	2		20
Matière	Séminaire de méthodologie quantitative II	2		20
Matière	International corporate reporting	2		20
Matière	Pratiques RH et organisationnelles	2		20
UE2	UE2 - CLUE 3		9	72
Matière	Projet II : Mise en œuvre	3		12
Matière	SEMINAIRE DPP	2		20
Matière	Business English III	2		20
Liste à choix	Choix LV2 semestre impair (1/1) >>>	2		20
Matière	Arabe pour le monde des affaires I			
Matière	Italien pour le monde des affaires I			
Matière	Russe pour le monde des affaires I			
Matière	Chinois pour le monde des affaires I			
Matière	Allemand pour le monde des affaires III			
Matière	Espagnol pour le monde des affaires III			
Matière	Portugais pour le monde des affaires I			
UE3	UE3 - Marketing		8	75
Matière	Politique commerciale et de distribution	2		20
Matière	Market Studies	4		35
Matière	Politique de produit prix	2		20
UE4	UE 4 - Economie, Droit & Management		5	50
Matière	Politique de communication	2		20
Matière	Economie & Management	2		20
Matière	Droit II	1		10
SEM	Total semestre 3 IM		30	277
SEM	Semestre 4 IM			
UE5	UE5 - Strategy & finance		6	60
Matière	Cost and financial accounting	1,5		12
Matière	Corporate strategy II	1,5		16
Matière	Corporate information systems	1,5		16
Matière	Corporate finance II	1,5		16
UE6	UE6 - Marketing & entrepreneurship		6	64
Matière	International trade techniques I	2		20
Matière	Entrepreneurship II	2		24
Liste à choix	Choix Marketing (1/1) (parcours)			20
Matière	International Marketing	2		
Matière	Marketing international	2		
Matière	Internationales Marketing	2		
UE7	UE7 - CLUE 4		9	80
Matière	Projet II : Résultats	2		10
Matière	Stratégie d'insertion professionnelle portefeuille de compétence	1		10
Matière	Business English IV	2		20
Liste à choix	Choix LV2 semestre pair (1/1) >>>	2		20
Matière	Espagnol pour le monde des affaires IV			
Matière	Allemand pour le monde des affaires IV			
Matière	Arabe pour le monde des affaires II			
Matière	Italien pour le monde des affaires II			
Matière	Russe pour le monde des affaires II			
Matière	Chinois pour le monde des affaires II			
Matière	Portugais pour le monde des affaires II			
Liste à choix	MI semestre B Affectation (1/1)	2		20
Matière	Internationales und interkulturelles Management	2		
Matière	International and intercultural management	2		
Matière	Management international et interculturel	2		
UE8	UE8 - Mission professionnelle		6	450
Matière	Mission professionnelle en entreprise	6		450
UE9	UE9 - Initiation à la recherche		3	30
Matière	Méthodologie d'écriture appliquée au mémoire de bachelor	1		10
Matière	Initiation à la méthodologie de la recherche	2		20
SEM	Total semestre 4IM		30	684

VET	DU2 BACHELOR AFFAIRES INTERNATIONALES	Coeff	Crédits	VH présentiel
Parcours	Parcours Team Entrepreneur 2A - TE2		60	724
SEM	Semestre 3 TE			
UE	UE1 - Apprenant en équipe II		9	80
Matière	1. Traitement de l'information et initiation à la méthodologie de recherche II	1		
Matière	2. Apprendre à apprendre II	3		
Matière	3. Compétences d'apprentissage en équipe II	3		
Matière	4. Compétences en créativité II	1		
Matière	5. Compétences en communication II	1		
UE	UE2 - Leader d'équipe II		6	50
Matière	6. Compétences en connaissance de soi II	1		
Matière	7. Compétences en self-leadership II	2		
Matière	8. Compétences en leadership d'équipe II	2		
Matière	9. Compétence en développement de communauté II	1		
UE	UE3 - Entrepreneur en équipe II		11	80
Matière	10. Compétences en service client, négociation et ventes II	3		
Matière	11. Compétences en gestion de projet et planification II	1		
Matière	12. Compréhension des questions financières II	1		
Matière	13. Compétences en marketing II	2		
Matière	14. Compétences en stratégie II	1		
Matière	15. Compétences en innovation II	1		
Matière	16. Compétences en création de réseau II	2		
UE	UE4 - Langues (A)		4	40
Matière	Business English III	2		20
Liste à choix	Choix LV2 semestre impair (1/1) >>>	2		20
Matière	Arabe pour le monde des affaires I			
Matière	Italien pour le monde des affaires I			
Matière	Russe pour le monde des affaires I			
Matière	Chinois pour le monde des affaires I			
Matière	Allemand pour le monde des affaires III			
Matière	Espagnol pour le monde des affaires III			
Matière	Portugais pour le monde des affaires I			
SEM	Total semestre 3 TE		30	250
SEM	Semestre 4 TE			
UE	UE5 - Apprenant en équipe III		7	70
Matière	1. Traitement de l'information et initiation à la méthodologie de recherche III	1		
Matière	2. Apprendre à apprendre III	2		
Matière	3. Compétences d'apprentissage en équipe III	2		
Matière	4. Compétences en créativité III	1		
Matière	5. Compétences en communication III	1		
UE	UE6 - Leader d'équipe III		5	40
Matière	6. Compétences en connaissance de soi III	1		
Matière	7. Compétences en self-leadership III	2		
Matière	8. Compétences en leadership d'équipe III	1		
Matière	9. Compétence en développement de communauté III	1		
UE	UE7 - Entrepreneur en équipe III		10	80
Matière	10. Compétences en service client, négociation et ventes III	2		
Matière	11. Compétences en gestion de projet et planification III	1		
Matière	12. Compréhension des questions financières III	1		
Matière	13. Compétences en marketing III	2		
Matière	14. Compétences en stratégie III	1		
Matière	15. Compétences en innovation III	1		
Matière	16. Compétences en création de réseau III	2		
UE	UE8 - Langues (B)		4	80
Matière	Business English IV	2		20
Liste à choix	Choix LV2 semestre pair (1/1) >>>	2		20
Matière	Espagnol pour le monde des affaires IV			
Matière	Allemand pour le monde des affaires IV			
Matière	Arabe pour le monde des affaires II			
Matière	Italien pour le monde des affaires II			
Matière	Russe pour le monde des affaires II			
Matière	Chinois pour le monde des affaires II			
Matière	Portugais pour le monde des affaires II			
UE	UE9 - International Manager		4	44
Matière	Entrepreneurship II	2		24
Liste à choix	Choix Electif International Manager	2		
Matière	International trade techniques I			20
Matière	International Marketing			20
Matière	International and intercultural management			20
SEM	Total semestre 4 TE		30	274
Matière	Parcours d'apprentissage			200

Options facultatives ouvertes aux parcours IM2+TE2

Liste facultative	Liste facultative Economie			20
Matière	Module 2DD : Microéconomie			20
Liste facultative	Liste Facultative : LV3			20
Matière	LV3 Chinois - Niveau I (A)			
Matière	LV3 Allemand - Niveau I (A)			
Matière	LV3 Espagnol - Niveau I (A)			
Matière	LV3 Portugais - Niveau I (A)			
Matière	LV3 Arabe - Niveau I (A)			
Matière	LV3 Italien - Niveau I (A)			
Matière	LV3 Russe - Niveau I (A)			
Matière	Allemand LV3- L2 (A)			
Matière	Chinois LV3- L2 (A)			
Matière	Espagnol LV3- L2 (A)			
Matière	Portugais LV3- L2 (A)			
Matière	Arabe LV3- L2 (A)			
Matière	Italien LV3- L2 (A)			
Matière	Russe LV3- L2 (A)			
Matière	LV3 Chinois - Niveau I (B)			
Matière	LV3 Allemand - Niveau I (B)			
Matière	LV3 Espagnol - Niveau I (B)			
Matière	LV3 Portugais - Niveau I (B)			
Matière	LV3 Arabe - Niveau I (B)			
Matière	LV3 Italien - Niveau I (B)			
Matière	LV3 Russe - Niveau I (B)			
Matière	Allemand LV3- L2 (B)			
Matière	Chinois LV3- L2 (B)			
Matière	Espagnol LV3- L2 (B)			
Matière	Portugais LV3- L2 (B)			
Matière	Arabe LV3- L2 (B)			
Matière	Italien LV3- L2 (B)			
Matière	Russe LV3- L2 (B)			

VET	DU3 BACHELOR AFFAIRES INTERNATIONALES	Coeff	Crédits	VH présenti
Parcours	Parcours International Manager 3A sur site - IM3		60	938
SEM	Semestre 5 IM sur site		30	181
UE1	UE1 - CLUE 5		6	57
Matière	PPD Seminar	3		27
Liste à choix	Choix LV1 semestre impair (1/1)	1		10
Matière	Business English Workshops			
Matière	FLE			
Liste à choix	Choix LV2 semestre pair (1/1) >>>	2		20
Matière	Arabe pour le monde des affaires I			
Matière	Italien pour le monde des affaires I			
Matière	Russe pour le monde des affaires I			
Matière	Chinois pour le monde des affaires I			
Matière	Allemand : Réussite à la certification			
Matière	Espagnol : Réussite à la certification			
Matière	Portugais pour le monde des affaires I			
Matière	FLE			
UE2	UE2 - International management		6	60
Matière	International project management	2		20
Matière	Intercultural and international human resource management	2		20
Matière	Private international law	2		20
UE3	UE3 - Corporate processes		6	44
Matière	Corporate strategy III	2		20
Matière	Advanced Business Model	2		4
Matière	E marketing	2		20
Liste à choix	Choix PARCOURS UE4 (1/1)	9		80
UE4	UE4 - Sale / international marketing		9	80
Matière	International trade techniques II	2,25		20
Matière	Financial analysis and communication	2,25		20
Matière	Workshop on international Negotiation	2,25		20
Matière	Marketing Game	2,25		20
UE4	UE4 -International and Responsible business		9	80
Matière	Finance & Development	2,25		20
Matière	Marketing & Responsible Purchasing	2,25		20
Matière	Advanced HRM in NGO	2,25		20
Matière	Strategic challenges of CSR	2,25		20
UE4	UE4 - Strategy, innovation, entrepreneurship		9	80
Matière	Financing Growth/Small Business Finance	2,25		20
Matière	Innovation management techniques and tools	2,25		20
Matière	Corporate leadership	2,25		20
Matière	Innovation theories	2,25		20
UE 5	UES - Elective		3	20
Liste à choix	Choix Electif UE5 (1/1)			
Matière	Action & Team learning	3		20
Matière	Research traineeship	3		20
Matière	Supply Chain Management	3		25
Matière	Crossborder project	3		25
Matière	Sales Management / Marketing	3		25
Matière	Data treatment & business intelligence	3		20
SEM	Total semestre 5 IM sur site		30	261
SEM	Semestre 6 IM sur site		30	750
UE	Mission professionnelle en entreprise		30	750
Matière	Mission professionnelle en entreprise	30		750
SEM	Semestre 6 IM sur site		30	750
Matière	TOEIC			3
Matière	CLUE check 2 : Intercultural Effectiveness Scale			4
EAM	RSO/3 VALEURS CforCSR			

VET	DU3 BACHELOR AFFAIRES INTERNATIONALES	Coeff	Crédits	VH présentiel
Parcours	Parcours Team Entrepreneur 3A sur site -TE3		60	721
SEM	Semestre 5 TE		30	274
UE	UE1 - Apprenant en équipe IV		8	70
Matière	1. Traitement de l'information et initiation à la méthodologie de recherche IV	1		
Matière	2. Apprendre à apprendre IV	2		
Matière	3. Compétences d'apprentissage en équipe IV	2		
Matière	4. Compétences en créativité IV	1		
Matière	5. Compétences en communication IV	2		
UE	UE2 - Leader d'équipe IV		5	40
Matière	6. Compétences en connaissance de soi IV	1		
Matière	7. Compétences en self-leadership IV	2		
Matière	8. Compétences en leadership d'équipe IV	1		
Matière	9. Compétence en développement de communauté IV	1		
UE	UE3 - Entrepreneur en équipe IV		10	80
Matière	10. Compétences en service client, négociation et ventes IV	2		
Matière	11. Compétences en gestion de projet et planification IV	1		
Matière	12. Compréhension des questions financières IV	1		
Matière	13. Compétences en marketing IV	2		
Matière	14. Compétences en stratégie IV	1		
Matière	15. Compétences en innovation IV	1		
Matière	16. Compétences en création de réseau IV	2		
UE	UE4 - Langues (A)		3	44
Matière	Business English Workshops	1		20
Liste à choix	Choix LV2 semestre pair (1/1) >>>	2		20
Matière	Arabe pour le monde des affaires I			
Matière	Italien pour le monde des affaires I			
Matière	Russe pour le monde des affaires I			
Matière	Chinois pour le monde des affaires I			
Matière	Allemand : Réussite à la certification			
Matière	Espagnol : Réussite à la certification			
Matière	Portugais pour le monde des affaires I			
Matière	FLE			
UE	UE5 - International Manager II		4	40
Matière	Advanced Business Model	2		4
Liste à choix	Choix Electif International Manager	2		
Matière	International project management	2		20
Matière	Intercultural and international human resource management	2		20
Matière	Private international law	2		20
Matière	Corporate strategy III	2		20
Matière	PPD Seminar	2		20
Matière	E marketing	2		20
SEM	Total semestre 5 TE		30	274
Semestre	Semestre 6 TE		30	240
UE	UE6 - Apprenant en équipe V		10	80
Matière	1. Traitement de l'information et initiation à la méthodologie de recherche V	1		
Matière	2. Apprendre à apprendre V	3		
Matière	3. Compétences d'apprentissage en équipe V	3		
Matière	4. Compétences en créativité V	1		
Matière	5. Compétences en communication V	2		
UE	UE7 - Leader d'équipe V		6	50
Matière	6. Compétences en connaissance de soi V	1		
Matière	7. Compétences en self-leadership V	2		
Matière	8. Compétences en leadership d'équipe V	2		
Matière	9. Compétence en développement de communauté V	1		
UE	UE8 - Entrepreneur en équipe V		12	90
Matière	10. Compétences en service client, négociation et ventes V	3		
Matière	11. Compétences en gestion de projet et planification V	2		
Matière	12. Compréhension des questions financières V	1		
Matière	13. Compétences en marketing V	2		
Matière	14. Compétences en stratégie V	1		
Matière	15. Compétences en innovation V	1		
Matière	16. Compétences en création de réseau V	2		
UE	UE9 - Langues (B)		2	20
Matière	Business English Workshops II	2		20
SEM	Total semestre 6 TE		30	240
Matière	TOEIC			3
Matière	Parcours d'apprentissage			200
Matière	CLUE check 2 : Intercultural Effectiveness Scale			4
EAM	RSO/3 VALEURS CforCSR			

VET	DU3 BACHELOR AFFAIRES INTERNATIONALES	Coeff	Crédits	VH présentiel
Parcours	Parcours European manager 3A sur site - EM3		60	162
SEM	Semestre 5 EM3		30	81
UE	Cases in International marketing		5	27
Matière	Cases in International marketing			
UE	Introduction to European Economic Policy		5	27
Matière	Introduction to European Economic Policy			
UE	Business negotiation		5	27
Matière	Business negotiation			
UE	FLE S5		5	
Matière	FLE			
Liste à choix	Choix Electif S5 European management (2/2)		10	54
UE	Basics in strategy		5	27
Matière	Basics in strategy			
UE	Business models New paradigms		5	27
Matière	Business models New paradigms			
UE	Innovation management techniques and tools		5	27
Matière	Innovation management techniques and tools			
UE	Introduction to Entrepreneurship and Sustainability Challenges		5	27
Matière	Introduction to Entrepreneurship and Sustainability Challenges			
UE	Organizational Psychology		5	27
Matière	Organizational Psychology			
UE	Digital transformation		5	27
Matière	Digital transformation			
UE	European Integration History from a Transnational Perspective		5	27
Matière	European Integration History from a Transnational Perspective			
SEM	Total semestre 5 EM3		30	81
SEM	Semestre 6 EM3		30	81
UE	Principle in international team management		5	27
Matière	Principle in international team management			
UE	Strategic analysis		5	27
Matière	Strategic analysis			
UE	Financial Performance analysis		5	27
Matière	Financial Performance analysis			
UE	FLE S6		5	
Matière	FLE			
Liste à choix	Choix Electif S6 European management (2/2)		10	
UE	Basics in Supply chain management		5	27
Matière	Basics in Supply chain management			
UE	Strategic decisions in marketing		5	27
Matière	Strategic decisions in marketing			
UE	Ethics and management		5	27
Matière	Ethics and management			
UE	Leadership & HRM		5	27
Matière	Leadership & HRM			
UE	Introduction to investment and financial markets		5	27
Matière	Introduction to investment and financial markets			
UE	Theatre & body language : Tools of management		5	27
Matière	Theatre & body language : Tools of management			
SEM	Total semestre 6 EM3		30	81
EAM	RSO/3 VALEURS CforCSR			

Options facultatives ouvertes aux parcours IM3+TE3

Liste facultative	Liste facultative Economie			20
Matière	Module 3 DD : Principes économiques de stratégie			20
Liste facultative	Liste Facultative : LV3			20
Matière	Allemand LV3- Niveau II (A)			
Matière	Chinois LV3- Niveau II (A)			
Matière	Espagnol LV3- Niveau II (A)			
Matière	Portugais LV3- Niveau II (A)			
Matière	Arabe LV3- Niveau II (A)			
Matière	Italien LV3- Niveau II (A)			
Matière	Russe LV3- Niveau II (A)			
Matière	Allemand LV3- L3 (A)			
Matière	Chinois LV3- L3 (A)			
Matière	Espagnol LV3- L3 (A)			
Matière	Portugais LV3- L3 (A)			
Matière	Arabe LV3- L3 (A)			
Matière	Italien LV3- L3 (A)			
Matière	Russe LV3- L3 (A)			

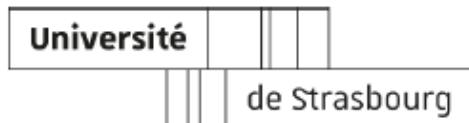
DELIBERATION :

Conseil d'Administration - Séance du 04 avril 2022

Point n°4.12 Renouvellement du DU Bachelor of European Management sans modifications pour l'année universitaire 2022-2023

EXPOSE DES MOTIFS :

Les membres du conseil sont sollicités pour donner leur accord au renouvellement du DU Bachelor of European Management pour l'année universitaire 2022/2023.



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2022 - 2023**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification **AVEC** modification

Composante : EM Strasbourg Business School

Dénomination du DU : Bachelor of European Management

Date d'approbation par le Conseil de composante : 04/04/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Aucun changement n'a été fait pour l'année 2022/2023.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : les cours sont mutualisés avec les cours de l'EM Strasbourg

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			30
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	111 (cours du Programme Grande Ecole)
------------------------------------	---------------------------------------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Le Bachelor of European Management a été créé pour les étudiants étrangers en échange. Il n'y a pas de frais spécifiques. Les cours de ce Bachelor sont mutualisés avec le Programme Grande Ecole.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Les étudiants réalisant ce Bachelor terminent leur cursus master dans leur université d'origine.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	40	0
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	137
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
	Pas de frais spécifiques	

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la sécurité sociale : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Délibération :

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont donné leur accord au renouvellement du DU Bachelor of European Management pour l'année universitaire 2022/2023, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Strasbourg, le 4 avril 2022

Le Directeur général,

Herbert CASTERAN

PROPOSITION DE DELIBERATION :

Conseil d'Administration - Séance du 04 avril 2022

Point n°4.4 : Renouvellement DU Jeune Entrepreneur avec modifications pour l'année universitaire 2022/2023.

EXPOSE DES MOTIFS :

Il est porté à la connaissance du Conseil d'administration de l'Ecole de Management Strasbourg, la maquette pédagogique et règlement des études et examens modifiés dans le cadre du renouvellement du DU Jeune Entrepreneur pour l'année universitaire 2022/2023.

Renouvellement DU Jeune entrepreneur 2022/2023 avec modification



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2022 - 2023**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : EM Strasbourg Business School

Dénomination du DU : Jeune Entrepreneur

Date d'approbation par le Conseil de composante :

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Le Diplôme Universitaire Jeune Entrepreneur (DU JE) offre la possibilité aux étudiants de l'EM Strasbourg de suivre en parallèle de leur formation principale, un parcours diplômant de 9 mois visant à accompagner et certifier leurs aspirations entrepreneuriales.

Ouvert à la rentrée 2021 avec 43 candidatures pour 18 places ouvertes, cette première année universitaire rend possible le déploiement d'une pédagogie alliant une approche individuelle et collective de l'accompagnement entrepreneurial.

La première phase d'entretien avec les entrepreneurs inscrits au diplôme (janvier à février 2022) prévue dans le programme de recherche qui cadre le DU JE a permis de :

- conforter la pertinence de l'approche pédagogique, en relevant que les entrepreneurs sont à la recherche d'un programme de formation à l'entrepreneuriat tourné vers la pratique
- rappeler la nécessité de mettre en place des collaborations plus étroites entre le DU JE et les formations principales au sein desquelles les entrepreneurs évoluent

Ces résultats amènent à proposer une adaptation de l'offre pédagogique (Annexe 1) et des modalités d'évaluation des connaissances et compétences (Annexe 2). Ces adaptations visent à :

- favoriser l'émergence d'une communauté entrepreneuriale d'étudiants afin d'augmenter le partage de connaissances
- proposer aux entrepreneurs une formation à l'équilibre entre des apports théoriques et des phases concrètes d'expérimentation

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 5

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master? Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : /

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 130 HTD

Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	18	0	0
Formation Continue	0	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	6 864€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0€	Autres recettes (EM Strasbourg)	6 864€
Autres dépenses*	0€		
Total des dépenses	6 864€	Total des recettes	6 864€
Résultat (dépenses - recettes)			0€

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Les dépenses du DU Jeune Entrepreneur concernent exclusivement les coûts d'enseignement, qui demeurent maîtrisés compte tenu du parcours pédagogique suivi par les étudiants. L'EM Strasbourg supporte le caractère transverse du diplôme aux autres formations de l'école en intervenant à hauteur de 5 236,80€ afin de couvrir la partie restante des coûts d'enseignement, déduites des droits spécifiques payés par les étudiants.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Le DU JE connaissant sa première année d'expérimentation, les données de fin d'accompagnement ne sont pas disponibles. Rappelons toutefois le caractère transverse de cette formation, accessible à l'ensemble des étudiants entrepreneurs de l'EM Strasbourg, quel que soit leur formation et leur niveau d'étude. La répartition sur cette année universitaire est la suivante :

- PGE (43%) :
 - 1^{ère} année : 14%
 - 3^{ème} année : 29%
- Master Universitaire (14%) :
 - M2 : 14%
- Bachelor (43%) :
 - 1^{ère} année : 14%
 - 3^{ème} année : 29%

Sur l'année universitaire 2022-2023, une répartition homogène des formations principales devrait être vérifiée, grâce à une collaboration qui débutera avec le Master 2 Entrepreneuriat de l'EM Strasbourg (18 heures de cours jumelées à compter de la rentrée universitaire 2022).

A l'issue de la formation au sein du DU JE, les étudiants auront eu la possibilité de concevoir et de tester leur modèle d'affaires en engageant des phases d'expérimentation concrètes. Sur la base de l'expérience de l'incubateur de l'EM Strasbourg, La Ruche à Projets, un taux de 45% de survie des projets (projets maintenus, projet en phase de création, entreprise déposée) devrait être vérifié au sein du DU JE.

Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	20	0
Formation Continue	0	0
Exonération	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	6 864€	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	0€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0€	Autres recettes (EM Strasbourg)	6 864€
Autres dépenses*	0€		
Total des dépenses	6 864€	Total des recettes	6 864€
Résultat (dépenses - recettes)			0€

*A préciser

Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
Inscription	0€	

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Ce premier semestre conforte la pertinence du caractère transverse à l'ensemble des formations de l'EM Strasbourg du DU JE, en vérifiant une répartition satisfaisante (43% Bachelor, 43% PGE, 14% MU). La collaboration à venir avec le M2 Entrepreneuriat devrait permettre de tendre vers une répartition à l'équilibre.

L'offre du DU JE s'engage dans la politique de l'EM Strasbourg en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, en enrichissant l'offre proposée du Pôle Entrepreneurial de l'École, La Ruche à Projets :

- Une formation initiale, avec le programme Team Entrepreneur du Bachelor Affaires Internationales
 - Un service d'incubation, ouvert aux étudiants et alumnis de l'Ecole
 - Un diplôme transverse à l'ensemble des formations de l'Ecole, avec le DU JE

Grâce à cette offre diversifiée, le Pôle Entrepreneurial de l'École intervient dans l'accompagnement d'une centaine d'entrepreneurs répondants à des niveaux de développement de projet et des objectifs différents (sensibilisation à l'entrepreneuriat, apprentissage, création d'entreprise, ...).

Annexe 1 : Adaptation de l'offre pédagogique

Unité d'apprentissage	Cours	Descriptif	Vol. horaire / année universitaire
UE 1 - Pilier Communauté : Entreprendre en équipe	Objectif commun	Afin de favoriser l'émergence d'une communauté d'entrepreneurs, les étudiants définissent collectivement la feuille de route de leur année universitaire : objectifs d'apprentissage, moyens pour les réaliser, ...	8
	Événement de communauté	Tous les deux mois, les événements de communauté invitent les entrepreneurs à adapter la feuille de route établie lors du cours « Objectif Commun » en fonction des avancées personnelles réalisées dans le cadre de leur projet entrepreneurial.	20
	Training Session	Toutes les deux semaines, les Training Session mettent à disposition un cadre d'échange au sein duquel les entrepreneurs partagent leurs réalisations, objectifs et problématiques.	26
UE 2 - Pilier Projet : Business model & Business plan	Coaching projet	Les cours de Coaching Projet visent à apporter un soutien aux entrepreneurs dans le développement de leur projet, en leur mettant à disposition des ressources en fonction des problématiques rencontrées.	18
	Design Thinking	Les cours de Design Thinking proposent une méthodologie de créativité en entrepreneuriat, visant à réduire l'espace-temps séparant la conception d'une offre à sa confrontation sur le marché.	10
	Business model financier	Les cours de Business Model Financier interviennent sur des questions de financement de l'offre.	10
	Commercialisation de l'offre	Les cours de Commercialisation de l'offre visent à mettre à disposition des étudiants des outils et leviers permettant de réduire l'espace-temps nécessaire au déploiement de leur offre sur leur marché.	20
UE 3 - Pilier Transverse : Sessions thématiques	Tutorat collectif	Les cours de Tutorat Collectif proposent aux étudiants des sessions thématiques (pitch projet, jury d'investisseur, partage d'expérience, ...) organisée en collaboration avec le Master 2 Entrepreneuriat de l'EM Strasbourg.	18

Commentaires :

Articulée autour de 3 unités d'apprentissage, l'offre pédagogique telle que proposée répond aux attentes des étudiants et aux objectifs d'apprentissage du diplôme. Les modifications proposées ne nécessitent pas d'augmenter volume horaire du diplôme (130 heures de formation sur l'année universitaire), mais simplement d'optimiser leur répartition. La capacité des étudiants à mener le DU JE en complément de leur formation principale à l'EM Strasbourg est ainsi préservée.

Annexe 2 : Adaptation des modalités d'évaluation des connaissances et compétences

	Coefficient	Format de l'évaluation	Type d'évaluation	CC/CT
UE 1 - Pilier Communauté : Entreprendre en équipe	4			
Objectif commun	1	Présentation collective de la feuille de route de la communauté.	O	CT
Événement de communauté	4	Présentation individuelle et collective visant à présenter l'ensemble des apprentissages réalisées au travers des 5 UE.	O	CT
Training Session	1	Dossier individuel, business plan du projet (dossier transverse aux différentes UE).	E	CC
Session de rencontre	2	Dossier individuel, business plan du projet (dossier transverse aux différentes UE).	E	CC
UE 2 – Pilier Projet : Business model & business plan	2			
Coaching projet	3	Présentation individuelle du business plan du projet.	O	CT
Design Thinking	1	Dossier individuel, business plan du projet (dossier transverse aux différentes UE).	E	CC
Business model financier	2	Présentation individuelle du business model financier du projet.	O	CT
Commercialisation de l'offre	2	Dossier individuel, business plan du projet (dossier transverse aux différentes UE).	E	CC
UE 3 – Pilier Transverse : Sessions thématiques	1			
Tutorat collectif	1	Sessions thématiques (pitch projet, jury d'investisseur, partage d'expérience, ...) évaluées sur la base de l'engagement de l'étudiant dans les interactions.	A	CC

Commentaires :

L'objet de l'adaptation des modalités d'évaluation des connaissances et compétences et de tendre vers une meilleure pondération des cours dans le calcul de la moyenne générale, tout en privilégiant la dimension collective et collaborative (coefficient 4 pour l'UE 1).



Maquette DU Jeune entrepreneur 2022/2023 : [annexe 2 ci-dessus](#)

Règlement des études et des examens DU JE
2022/2023 :<https://seafile.unistra.fr/f/f90880cd8a6945bd90b4/>

Proposition de Délibération

Les membres du Conseil sont sollicités pour donner leur accord sur le renouvellement du DU Jeune Entrepreneur pour l'année universitaire 2022/2023.

DELIBERATION

Conseil d'Administration - Séance du 04 avril 2022

Point n°4.11: Renouvellement du DU Programme Grande Ecole avec modifications pour l'année universitaire 2022/2023.

EXPOSE DES MOTIFS :

Les membres du conseil sont sollicités pour donner leur accord au renouvellement du DU Programme Grande Ecole pour l'année universitaire 2022/2023.



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2022 - 2023**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : EM Strasbourg Business School

Dénomination du DU : Programme Grande École

Date d'approbation par le Conseil de composante : 04/04/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Seuls des changements de maquette ont été faits pour l'année 2022/2023 (cf. maquettes en pièces jointes).

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	1988	4	6
Formation Continue	2		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	111
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	2 337 372	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	14 189 710
Prélèvement sur les droits spécifiques	840 497	Autres recettes *	250 121
Autres dépenses*	8 349 006		
Total des dépenses	11 526 875	Total des recettes	14 439 831
Résultat (dépenses - recettes)		- 2 760 174	

*A préciser :

Autres dépenses :

- Frais généraux = 5 344 479
- Salaires administratifs = 3 004 527

Autres recettes :

- Taxe d'apprentissage = 177 712
- Autres recettes = 72 409

Commentaire du résultat :

En 2020/2021, le Programme Grande École dégage un résultat de 2 760 174 euros.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Le Programme Grande Ecole est accrédité EPAS par l'EFMD pour 5 ans et a obtenu en 2021 le renouvellement du grade de master par la CEFDG pour 5 ans.

Sur les derniers chiffres disponibles concernant l'insertion professionnelle (à 6 mois après la diplomation) :

- 81% des diplômés sont en activité professionnelle (dont 54% ayant trouvé avant la fin de la formation)
- dont 82% en CDI
- 27% ont trouvé leur premier emploi hors France
- 1^{er} salaire annuel brut total moyen : 39 200 euros/an

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	1954	8500 ou 4250 ou 800
Formation Continue	10	8760
Exonération	10	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	137
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	3 249 887	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	14 391 006
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 007 370	Autres recettes *	378 112
Autres dépenses*	8 346 461		
Total des dépenses	12 603 719	Total des recettes	14 769 118
Résultat (dépenses - recettes)	- 2 165 400		

*A préciser

Autres dépenses :

- Frais généraux = 5 122 850
- Salaires administratifs = 3 223 611

Autres recettes :

- Taxe d'apprentissage = 222 045
- Autres recettes = 156 067

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (*décliner les années (1^{ère} et/ou 2^{ème} et/ou 3^{ème} année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module*).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1ERE ANNEE PGE – PRIMOARRIVANT	8500€	800€ Apogée, 800€ Tremplin / Ecricom, 6900 € DS2001
1ERE ANNEE PGE – REDOUBLANT	4250€	800€ Apogée, 3450€ DS2001
2EME ANNEE PGE – PRIMOARRIVANT	8500 €	800€ Apogée, 800€ Tremplin / Ecricom, 6900€ DS2001
2EME ANNEE PGE – PRIMOARRIVANT ISSU DU CONCOURS INTERNATIONAL	8500 €	800€ Apogée, 4200€ Acompte Concours International, 3500€ DS2001
2EME ANNEE – REDOUBLANT	4250€	800€ Apogée, 3450€ DS2001
2EME ANNEE	8500€	800€ Apogée, 7700€ DS2001
3EME ANNEE PGE (DIVISEE EN PLUSIEURS MODULES)	8500€	800€ Apogée, 7700€ DS2001
3EME ANNEE PGE (DIVISEE EN PLUSIEURS MODULES) – REDOUBLANT	4250€	800€ Apogée, 3450€ DS2001
Année professionnalisante	800€	800€ Apogée
4EME ANNEE PGE (2EME ANNEE DE DOUBLE DIPLOME CCA OU ETRANGER)	800€	800€ Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la sécurité sociale : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFU :

Délibération :

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont validé le renouvellement du DU Programme Grande Ecole pour l'année universitaire 2022/2023, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Strasbourg, le 4 avril 2022

Le Directeur général,

Herbert CASTERAN

DELIBÉRATION

Conseil d'Administration - Séance du 04 avril 2022

Point n°4.6 : Maquettes, règlement des études et examens et calendrier PGE 2022/2023.

EXPOSE DES MOTIFS :

Comme chaque année, le Conseil d'administration de l'Ecole prend connaissance des maquettes, du règlement des études et examens, et du calendrier du Programme Grande Ecole.

Documents joints

Maquettes

Règlement des études et examens

Calendrier PGE

Maquettes Programme Grande Ecole : Synthèse des modifications apportées

Modifications maquette 1ère année 2022-2023 :

Suppression de plusieurs cours électifs :

- Echos des entreprises et actualités du monde
- Excel approfondi : Visual Basic
- Cultures et civilisations germanophones
- Cultures et civilisations hispanophones
- Cultures et civilisations anglophones

Modifications maquettes 2ème année 2022-2023 :

↳ Majeure International and European Business :

Pas de changement.

↳ Majeure Digital marketing et management des technologies :

Changement du nom de la majeure qui devient : « Marketing digital ».

Changement nom du cours « Data visualization for business decisions ». Le cours devient « Data visualization ».

Changement nom du cours « Marketing digital ». Le cours devient « Webmarketing et réseaux sociaux ».

Fermeture du cours « e-business ».

Ouverture du cours « Online advertising theory ».

↳ Majeure Marketing et relation client :

Pas de changement.

↳ Majeure Entrepreneuriat-Stratégie :

Pas de changement.

↳ **Majeure Supply Chain management :**

Changement nom du cours « Les contrats d'achats et les accords cadres, achats durables et éthique ». Le cours devient « Sustainable Purchasing ».

Changement nom du cours « Place de la fonction achat en entreprise ». Le cours devient « Purchasing function within the enterprise ».

↳ **Majeure Stratégie responsable et management interculturel des Ressources Humaines :**

Pas de changement.

↳ **Majeure Finance-Comptabilité :**

Pas de changement.

Cours obligatoires communs à tous les étudiants des 7 majeures 2A précédentes :

- Cours « Strategic Business Games » : augmentation des ECTS, passant de 2 à 4 ECTS.
- Cours « Case study » : diminution des ECTS, passant de 9 à 7 ECTS.
- Cours « Business Negociation » : diminution des ECTS, passant de 4 à 2 ECTS.

Après accord de l'UNISTRA, le PGE ouvre un nouveau parcours en apprentissage en 2 ans, amenant la création d'une nouvelle maquette 2A « Management en apprentissage ». Cette nouvelle maquette généraliste en management repose sur (1) une mutualisation de cours avec les Master 1 Management et (2) le maintien de cours spécifiques à la 2^{ème} année du PGE, communs à tous les étudiants de 2A. La nouvelle maquette est présentée dans les annexes (maquettes 2^{ème} année PGE).

Modifications maquette BEM 2021-2022 :

La maquette BEM intègre le programme Bachelor dès la rentrée 2022-2023 et ne sera donc plus un parcours du Programme Grande Ecole.

Modifications maquettes 3^{ème} année 2022-2023

Pour toutes les spécialisations de 3^{ème} année du PGE :

- Création d'un nouveau cours commun « Organizational behavior », 20h, 2 ECTS
- Cours « Case study » : diminution des ECTS, passant de 9 à 7 ECTS.

↳ **Spécialisation International and European Business :**

Cours « Digital marketing » : accroissement volume horaire qui passe de 20h à 27h pour correspondre à un format COIL.

Cours « Digitalization » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 20h.

Cours « IS and business models for digital businesses » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 20h.

↳ **Spécialisation Stratégie et Management de la Performance Humaine :**

Cours « Organisation et stratégie » : augmentation du nombre d'ECTS, passant de 3 à 4 ECTS.

Changement nom du cours « Leadership et conduite du changement ». Le cours devient « Apprentissage organisationnel et conduite du changement ».

Suppression du cours « Géopolitique des RH ».

Cours « Fondements et enjeux de la GRH » : augmentation du nombre d'ECTS, passant de 3 à 4 ECTS.

Cours « Recrutement et mobilités » : augmentation du nombre d'ECTS, passant de 3 à 4 ECTS.

Spécialisation International Wine Management and Tourism :

Cours « Activités pédagogiques complémentaires » : diminution volume horaire qui passe de 36h à 16h.

Spécialisation Finance :

Cours « Corporate finance » : augmentation du volume horaire qui passe de 27h à 30h et augmentation du nombre d'ECTS, passant de 4 à 5 ECTS.

Cours « Advanced international finance » : diminution du nombre d'ECTS, passant de 4 à 3 ECTS.

Spécialisation Comptabilité Contrôle Finance :

Cours « Outils de Business Intelligence » : augmentation du volume horaire qui passe de 3h à 5h.

Changement nom du cours « Système d'information / Digitalisation des entreprises ». Le cours devient « Data Management in Finance » ; diminution volume horaire qui passe de 10h à 8h ; diminution du nombre d'ECTS, passant de 3 à 0 ECTS

Cours « Data analytics & internal control » : augmentation du nombre d'ECTS, passant de 2 à 3 ECTS.

Cours « Fiscalité des entreprises » : augmentation du nombre d'ECTS, passant de 2 à 3 ECTS.

Simplification du nom du cours : « Analyse approfondie des comptes ».

Cours « Investment and capital structure decisions » : diminution volume horaire qui passe de 22h à 20h.

Cours « Financial business cases I » : diminution volume horaire qui passe de 34h à 25h.

Cours « Evaluation » : augmentation volume horaire qui passe de 12h à 14h.

Cours « Droit des affaires et fusions » : augmentation du nombre d'ECTS, passant de 3 à 4 ECTS.

Cours « Actifs financiers et gestion de portefeuille » : diminution volume horaire qui passe de 30h à 24h.

Cours « IFRS Standards » : diminution volume horaire qui passe de 18h à 15h.

Cours « Gestion de trésorerie » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 18h.

Cours « Activités pédagogiques complémentaires » : augmentation volume horaire qui passe de 0h à 4h.

Spécialisation Supply chain management et achat international

Cours « Négociation » : augmentation volume horaire qui passe de 18h à 20h.

Changement nom du cours « Stratégie import-export ». Le cours devient « Import-export strategy ».

Changement nom du cours « Conception d'entrepôt et multimodal transport » ». Le cours devient « Warehouse design ».

Changement nom du cours « RSE et achats responsables ». Le cours devient « Sustainable purchasing » et diminution volume horaire qui passe de 26h à 24h.

Changement nom du cours « Gestion de contrat, performance achat ». Le cours devient « Contract and performance management » et diminution volume horaire qui passe de 22h à 14h ; diminution du nombre d'ECTS, passant de 4 à 3 ECTS.

Cours « Serious Game Achat » : augmentation du nombre d'ECTS, passant de 1 à 2 ECTS.

Cours « Collaborative supply chain, Modèle Scor, beer game » : augmentation volume horaire qui passe de 24h à 26h.

Suppression du cours « Audit logistique – certification ASLOG ».

Création d'un nouveau cours : « Sustainable operation management ».

Suppression du cours « Anglais professionnel ».

Cours « Activités pédagogiques complémentaires » : augmentation volume horaire qui passe de 0h à 8h.

Spécialisation Marketing

Cours « Distribution » : diminution volume horaire qui passe de 20h à 16h ; diminution du nombre d'ECTS, passant de 3 à 2 ECTS.

Cours « Marketing sectoriel » : augmentation volume horaire qui passe de 24h à 28h.

Cours « Pilotage quantitatif et audit marketing » : augmentation volume horaire qui passe de 20h à 24h ; augmentation du nombre d'ECTS, passant de 3 à 4 ECTS.

Cours « Branding » : diminution volume horaire qui passe de 20h à 18h.

Cours « Nouvelles tendances de consommation » : diminution volume horaire qui passe de 20h à 18h.

Changement nom du cours « Qualitative marketing research and digital analytics ». Le cours devient « Méthodes qualitatives en marketing ».

Cours « Activités pédagogiques complémentaires » : diminution volume horaire qui passe de 20h à 0h.

Spécialisation négociation Management Commercial

Changement nom du cours « Gestion de conflit ». Le cours devient « Leadership development ».

Changement nom du cours « Sales and the digital and social environment ». Le cours devient « Digital selling ».

Suppression du cours « Anglais des affaires ».

Spécialisation Operational and Strategic Marketing

Pas de changement.

Spécialisation Entrepreneuriat

Cours « Intelligence économique » : diminution du nombre d'ECTS, passant de 4 à 3 ECTS.

Cours « L'étude de marché dans le business plan » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 22h.

Cours « Venture Creation Basics » : augmentation du nombre d'ECTS, passant de 3 à 4 ECTS.

Cours « Intrapreneurship and Innovation Process » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 15h.

Création d'un nouveau cours « Social entrepreneurship », 24h, 3 ECTS.

Cours « Management of innovation » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 15h ; diminution du nombre d'ECTS, passant de 4 à 3 ECTS.

Cours « Leadership skills » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 16h ; diminution du nombre d'ECTS, passant de 4 à 3 ECTS.

Cours « Leadership et personnalité » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 20h ; diminution du nombre d'ECTS, passant de 4 à 3 ECTS.

Cours « Gestion des ressources humaines » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 20h ; diminution du nombre d'ECTS, passant de 4 à 3 ECTS.

Cours « Advanced seminar of cases in finance » : diminution du nombre d'ECTS, passant de 4 à 3 ECTS.

Cours « Principes de contrôle de gestion » : diminution volume horaire qui passe de 24h à 22h.

Cours « Activités pédagogiques complémentaires » : diminution volume horaire qui passe de 10h à 0h.

Cours « Consolidation des acquis » : augmentation volume horaire qui passe de 8h à 12h.

Modifications maquette année professionnalisaante 2022-2023 :

Pas de changement.

Délibération :

Après en avoir en délibéré, les membres du Conseil sont sollicités pour donner leur accord pour les modifications de maquettes, le règlement des études et examens et le calendrier PGE au titre de l'année universitaire 2022/2023, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Strasbourg, le 4 avril 2022

Le Directeur général,

Herbert CASTERAN

Annexe: *Délibération 4.2 du CA EMS du 16/03/2020 – Tarifs FI/FC DU Bachelor Affaires internationales et Bachelor Jeune Entrepreneur à partir de l'année universitaire 2020/2021.*

e :

4.2. Tarifs FI/FC DU Bachelor Affaires Internationales & Bachelor Jeune Entrepreneur à partir de l'année universitaire 2020/2021.

Pour couvrir l'ensemble des possibilités en formation initiale, les tarifs annuels suivants à partir de l'année universitaire 2020/2021 – hors frais universitaires – pour les DU Bachelor Affaires Internationales et Bachelor Jeune Entrepreneur sont proposés :

Le tarif de l'année de 1ère inscription restera valable pendant tout le cursus de l'étudiant.

Le tarif FC est celui de la FI majoré de 500€.

			2019/2020 votes	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Bachelor Affaires Internationales :							
BAI 1A			7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
BAI 2A			7 000,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
BAI 3A			6 050,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €
Redoublant BAI 1A			3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €	4 250,00 €	4 250,00 €
Redoublant BAI 2A			3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €	4 250,00 €
Redoublant BAI 3A			3 025,00 €	3 025,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €
Année professionnalisaante			800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Bachelor Jeune Entrepreneur : intégration de la formation au BAI sur 3 ans							
Ex BJE 1ère année							
BJE 2ème année			3 500,00 €				
BJE 3ème année			2 500,00 €	3 500,00 €			
BJE redoublant 1ère année			1 750,00 €				
BJE redoublants 2ème			1 250,00 €	1 750,00 €			
BJE redoublants 3ème année			1 250,00 €	1 250,00 €	1 750,00 €		
Année professionnalisaante			800,00 €	800,00 €	800,00 €		

Délibération :

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont validé les tarifs des DU Bachelors
à compter de l'année universitaire 2020-2021 à l'unanimité des membres.**

Fait à Strasbourg, le 25 mars 2020

Le Directeur général

Le Directeur Général de
L'Ecole de Management Strasbourg

Herbert CASTERAN

Herbert Castéran

Programme Grande Ecole 1ère année 2022-2023 Responsable : Elodie BEHNAM							
Choix	Bloc	coeff bloc sur 60	Semestre matière	Intitulé UE	ECTS UE	Volume horaire	Commentaire
UE obligatoires	Cours obligatoires semestre A	29	A	Introduction au marketing	3	25	
			A	Introduction à l'information comptable	3	20	
			A	Analyse stratégique	3	25	
			A	Étude de cas prospective	3	20	
			A	Informatique de gestion	4	36	
			A	Statistiques	4	48	
			A	Management des ressources humaines et des organisations	3	24	
			A	Problèmes économiques contemporains	2	10	
			A	Projet Voltaire - Online	1	14	
			A	Anglais	3	20	
Choix d'un track comprenant 2 UE obligatoires	Cours obligatoire semestre A/B	8	A+B	LV2	5	40	
			A+B	Développement professionnel et personnel	3	20	
	Cours obligatoire semestre B	14	B	Supply Chain management	2	12	
			B	Introduction à la finance	3	24	
			B	Introduction au droit	3	30	
			B	Prospect'Act	3	24	
			B	Anglais	3	20	
	Track 1	6	B	Comptabilité approfondie	3	20	
			B	Contrôle de gestion	3	20	
			B	Etudes Marketing	3	20	
			B	Management commercial	3	20	
			B	Marchés financiers	3	20	
			B	Introduction au management public	3	20	
			B	Psychologie de la décision	3	20	
			B	Introduction au droit commercial	3	20	
			B	Introduction à l'économie européenne	3	20	

Choix d'1 UE dans le bloc Bloc - cours électifs sem B	3	B	Echos des entreprises et actualité du monde	3	20	Suppression de l'électif
		B	Digital Business Innovation	3	20	
		B	Excel approfondi : Visual Basic	3	20	Suppression de l'électif
		B	Mathématiques financières appliquées	3	20	
		B	Institutions publiques	3	20	
		B	Introduction au droit commercial	3	20	
		B	Marketing digital	3	20	
		B	Management par le sport	3	20	
		B	Engagement étudiant	3	20	
		B	Principes de gestion d'une entreprise	3	20	
		B	Cultures et Civilisations germanophones	3	20	Suppression de l'électif
		B	Cultures et Civilisations hispanophones	3	20	Suppression de l'électif
		B	Cultures et Civilisations anglophones	3	20	Suppression de l'électif
		B	Manager ingénieur: propriété intellectuelle	3	20	
		B	Manager ingénieur: choix industriels	3	20	
		B	Un cours du track 1 ou 2	3	20	
	Option Sport	3	A+B	Option Sport	3	

14 juin 2022

Commission de la **formation**
et de la **vie universitaire**
de l' **Université** 
 de Strasbourg

Point 12.1 de l'ordre du jour

Tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de l'EM Strasbourg proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « *les établissements peuvent [...] organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours* ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

L'EM souhaite augmenter les tarifs du DU Bachelor affaires internationales en 2A de 7 500€ à 8 500€ et en 3A de 7 000€ à 7 500€. La composante explique qu'il ne s'agit pas ici d'une nouvelle augmentation des tarifs du DU mais de procéder à l'ajustement mécanique de la nouvelle fiche financière pour appliquer progressivement à la rentrée 2022/2023 ces tarifs votés il y a 2 ans.

La composante intègre à la prochaine rentrée un parcours BEM dans le DU Bachelor Affaires Internationales et les nouveaux inscrits en septembre le seront au sein du BAI dans les mêmes conditions tarifaires que le BEM actuel.

En revanche, le BEM, sous sa forme actuelle, doit rester encore cette année pour la continuité des étudiants qui sont arrivés en janvier 22 afin de leur permettre de faire le 2nd semestre en septembre encore dans le même cadre.

Proposition de délibération :

La Commission de la formation et de la vie universitaire de Strasbourg les **tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de l'EM Strasbourg proposées hors SFC**

Parcours 3 Valeurs /RSO (online)	nb d'heures
Partie Training	
Module 1 (articles diversité)	7
Module 2 (articles éthique)	7
Module 3 (articles développement durable)	7
Module 4 (vidéos diversité)	8
Module 5 (vidéos éthique)	8
Module 6 (vidéos développement durable)	8
Module 7 (ouvrages diversité)	3
Module 8 (ouvrages éthique)	3
Module 9 (ouvrages développement durable)	4
Module 10 (scénarios diversité)	1
Module 11 (scénarios éthique)	1
Module 12 (scénarios développement durable)	2
Partie certification	
consignes	0,4
test	0,6
total CforCSR©	60,0
GESTION de PROJET (online)	20
ANGLAIS (présentiel)	25
LV2 (présentiel)	25
Data culture (online)	70
TOTAL	200



Diplôme Grande École
Règlement des études et des examens

2022-2023

EM Strasbourg – Université de Strasbourg
61, avenue de la Forêt Noire – 67085 Strasbourg Cedex

Charlotte MASSA – Directrice déléguée du Programme Grande École
charlotte.massa@em-strasbourg.eu

Delphine THEURELLE-STEIN – Directrice des études du Programme Grande École
delphine.theurelle-stein@em-strasbourg.eu

Version finale approuvée par le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg

Préambule

Le Diplôme Grande École de l'EM Strasbourg est une formation généraliste aux métiers de gestion en trois ans et délivre le grade de Master à ses diplômés.

1. Les voies d'admission au Diplôme Grande École

Sont admis au Diplôme Grande École, les étudiants ayant été déclarés admis à l'issue des concours suivants :

- Le concours ECRICOME destiné aux élèves de classes préparatoires des Grandes Écoles.
- Les concours d'admission parallèle Ecricomme suivants :
 - Les concours Tremplin 1 et 2 destinés aux étudiants de niveau Bac + 2, 3 et 4 :
 - Tremplin 1 : admission en 1^{ère} année
 - Tremplin 2 : admission en 2^{ème} année
 - Le concours International destiné aux étudiants détenteurs d'une Licence/Bachelor d'universités étrangères pour une admission en 2^{ème} année.
 - Le concours post-bac Trajectoire Management destiné aux lycéens admis dans la filière GEA d'IUT Louis Pasteur de l'Université de Strasbourg pour une intégration en 1^{ère} année.
 - Le concours Unistra-Pass destiné aux étudiants BAC+3 diplômés de l'Université de Strasbourg, pour une admission parallèle en 2^{ème} année.
 - Le concours « Ouverture et talents » : destiné aux lycéens admis pour une intégration en 1^{ère} année.

Sont également admis les candidats ayant validé partiellement ou totalement le diplôme par la procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) ou encore ceux issus d'universités étrangères avec lesquelles l'EM Strasbourg a signé un accord de partenariat international pour la formation PGE ; en outre, des candidats peuvent être admis via la procédure V.A.P (Validation des Acquis Professionnels).

Des cours de mise à niveau comprenant les matières fondamentales de la gestion ou toutes matières jugées pertinentes sont organisés à l'intention des étudiants issus du concours d'admission parallèle en deuxième année (Tremplin 2, Unistra-Pass et concours International).

2. Principes généraux : Organisation et évaluation des enseignements

Le cursus est organisé en semestres. La durée totale des études est de 6 semestres et représente 180 crédits ECTS. Elle peut être prolongée en cas de choix d'un cursus en double diplôme ou de l'intégration d'une année professionnalisante dans le parcours de formation. Le cursus complet comprend des enseignements, des missions professionnelles (stages, activités associatives, missions d'entreprises, concours, etc.), une année académique complète à l'étranger, un case study, un grand oral, le parcours 3V, un parcours Data Culture et un module CLUE (Cross Cultural skills, Langages excellence, Uncommon activities, European leadership). Le séjour d'études à l'étranger, d'une durée minimum d'un an, est obligatoire, sauf (1) dérogation ou dispense accordée après délibération par la commission d'affectation à l'international (CODAF) (voir section 2.2.2) ou (2) poursuite du parcours en 2 ans en apprentissage (2^{ème} et 3^{ème} années du Programme Grande Ecole).

Il convient de distinguer le cursus suivi sur site (2.1) de celui suivi à l'étranger (2.2).

2.1 Cursus sur site

2.1.1. Organisation du cursus sur site

Les enseignements sont organisés selon une architecture associant « tronc commun », « majeure », « spécialisation », « matière élective » et « matière optionnelle ». Les crédits ECTS des « Unités d'Enseignements » (UE) et coefficients qui y sont associés, sont portées à la connaissance des étudiants via le catalogue de cours (fiche de cours) disponible dans l'intranet.

Les « Unités d'enseignement (UE) électives » sont des UE obligatoires à choisir parmi un bloc de cours dont le nombre et les modalités sont notifiés chaque année lors des réunions de rentrée.

L' « UE optionnelle » propose des cours d'EPS aux étudiants. Elle est facultative. Les cours de sport donnent lieu à une notation annuelle sur 20. L'étudiant ne peut valider qu'une seule option sport par année. L'inscription à l'UE optionnelle est annuelle et court obligatoirement sur deux semestres.

Les notes obtenues dans les UE électives et optionnelles sont incluses dans le calcul de la moyenne générale de l'année d'étude.

Les étudiants étudient deux langues étrangères, l'anglais et une LV2. Pour ces deux langues, l'étudiant pourra demander à changer le niveau du cours, respectivement attribué pour la LV1 et la LV2, uniquement sur demande motivée auprès du service de scolarité PGE et validation auprès du Département Langues et Cultures Etrangères dans le mois suivant chaque rentrée universitaire. La LV2 sera choisie par l'étudiant en fonction de ses souhaits d'expatriation (année académique à l'étranger) et ce, dans les limites des capacités d'accueil de l'EM Strasbourg. Les modalités pédagogiques et d'évaluation des cours de langues et cultures et civilisations sont présentées dans le « Guide des langues » disponible dans l'Intranet sous la rubrique « scolarité/guides et règlements ». Au cours de son cursus, l'étudiant pourra changer de LV2 sur demande auprès du service de scolarité PGE et validation du Département Langues et cultures étrangères dans le mois suivant chaque rentrée universitaire.

2.1.2. Évaluation du cursus sur site

L'évaluation est effectuée selon le principe de l'examen semestriel ou, pour les enseignements qui s'y prêtent, selon le principe du contrôle continu (deux épreuves au moins correspondant à la matière enseignée pendant le semestre). Les modes d'évaluation peuvent comporter également une notation tenant compte de la participation de l'étudiant en cours.

La nature et les modalités des épreuves de contrôle sont définies par chaque responsable de cours, en accord avec les coordinateurs pédagogiques et la direction du programme, et communiquées aux étudiants au début de l'année universitaire via le catalogue de cours (fiche de cours) disponible dans l'intranet. L'évaluation se fait par matière ou unité d'enseignement (UE) selon une échelle de 0 à 20.

Les crédits ECTS et coefficients affectés à chacune des unités d'enseignement (UE) sont mentionnés dans les fiches de cours disponibles dans l'intranet. Les coefficients déterminant le poids de chaque bloc ou UE dans la moyenne de l'année ne sont pas toujours égaux aux crédits ECTS associés aux UE. Ces différentes informations sont disponibles dans l'intranet (rubrique programme) et sont communiquées aux étudiants lors des réunions de rentrée.

En accord avec les recommandations de l'Université de Strasbourg, les deux principes de compensation et de capitalisation des UE sont appliqués.

2.1.2.1. La compensation

Toutes les UE en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année sont compensables entre elles et entre semestres d'une même année.

2.1.2.2. La capitalisation

L'UE est réputée acquise par l'étudiant dès lors que la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20. Il n'est pas possible de représenter une UE capitalisée (sauf dérogation acceptée par le comité pédagogique). Les notes des UE, affectées de leur coefficient, interviennent dans le calcul final de la moyenne générale. En cas de redoublement, les UE capitalisées restent acquises, les notes sont conservées et sont compensables avec les autres UE restant à présenter.

2.1.2.3. Passage en année supérieure

Le passage en année supérieure est subordonné à l'obtention de la moyenne de 10/20 après compensation. Étant donné le principe de compensation inconditionnelle, il n'y a pas de seconde session en fin de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année. En cas d'échec, l'étudiant est autorisé à redoubler. Si l'étudiant échoue aux épreuves de l'année qu'il redouble, il n'est pas autorisé à se réinscrire dans le Programme Grande École de l'EM Strasbourg.

Aucun étudiant n'est autorisé à redoubler plus de deux fois dans le cursus.

2.1.3. Présence en cours

Lorsque la présence des étudiants aux activités d'enseignement (cours, séminaires, travaux pratiques, conférences, ...) est obligatoire (cf. syllabus de l'enseignement dans l'Intranet), toute absence devra être justifiée dans un délai de 8 jours calendaires sur la plateforme dédiée de gestion des absences dans l'Intranet, hors aménagements spécifiques de parcours. Sur cette plateforme, il sera demandé un document justificatif de cette absence (certificat médical, convocation, attestation de présence obligatoire sur un événement, etc.).

A cet égard, nous rappelons que le dépôt de justificatifs falsifiés correspond à un faux et usage de faux pouvant être puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amendes (selon l'article 441-1 du code pénal). De plus, en cas de comportement d'un étudiant non conforme aux valeurs de l'école, le jury de diplomation pourra appliquer des pénalités à cette note 3V ainsi qu'aux enseignements impactés par le dépôt de ces justificatifs falsifiés.

2.1.4. Règlement des examens sur site

Les modes de contrôle, d'évaluation et les pénalités qu'entraînent les absences injustifiées font l'objet d'une décision annuelle du comité pédagogique et figurent dans les fiches de cours disponibles dans l'intranet.

Tout retard non justifié dans la remise d'un travail peut entraîner l'attribution d'un zéro pour ce travail. Toute absence non justifiée à une épreuve entraîne l'attribution d'un zéro à cette épreuve.

L'étudiant absent pour raisons médicales à une épreuve de contrôle continu doit fournir le justificatif sur la plateforme dédiée de gestion des absences dans l'Intranet, dans un délai n'excédant pas 8 jours calendaires après l'épreuve concernée ainsi qu'amener l'original du justificatif/certificat à la scolarité. Pour toutes autres raisons, l'étudiant doit avoir obtenu l'accord préalable de la responsable de scolarité qui lui fournira un justificatif à remettre à l'enseignant.

L'étudiant absent à une épreuve de contrôle terminal doit déposer un justificatif d'absence (document original) sur la plateforme dédiée de gestion des absences dans l'Intranet dans un délai n'excédant pas 8 jours calendaires après l'épreuve concernée ainsi qu'amener l'original du justificatif/certificat à la scolarité.

En cas de contrôle continu et de contrôle terminal sont considérées comme des justifications recevables :

- un empêchement subi et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité. Un accident, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.
- un empêchement lié à une activité associative au sein de l'école, sous réserve d'accord préalable de la directrice des études et du responsable pédagogique du parcours associatif. Cette demande doit être effectuée au moins 8 jours calendaires avant le début de l'épreuve sur l'intranet dans la rubrique justification des absences.

Une épreuve de substitution est organisée en cas d'absence justifiée à une épreuve de contrôle terminal. L'enseignant responsable de l'épreuve initiale en définit les modalités. Toute absence, même justifiée, à l'épreuve de substitution, entraîne l'attribution d'un zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée à un contrôle continu, il n'y a pas nécessairement d'épreuve de substitution. Dans ce cas, la note de l'épreuve terminale remplace celle du contrôle continu manquant.

En sus de ces règles générales, un document intitulé « Examens-Consignes à respecter », plus détaillé, est porté à l'attention des étudiants par voie d'affichage à la rentrée de chaque année universitaire.

Toute fraude ou tentative de fraude peut entraîner la comparution de son auteur devant la Section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'Université, conformément aux dispositions du Code de l'éducation et du décret n° 92-657 du 13/07/1992.

Le Programme Grande École a mis en place des outils de prévention et de détection du plagiat. Toute forme de plagiat (s'attribuer les propos, les productions ou les idées d'autrui, sans citer la source ou l'auteur) peut entraîner la comparution de son auteur devant la Commission Disciplinaire de l'Université.

2.2. Cursus suivi à l'étranger

2.2.1. Règles générales relatives au départ en échange académique

Les études à l'étranger sont organisées sous le régime soit du diplôme unique soit du double diplôme dans l'une des universités étrangères avec lesquelles l'École de Management Strasbourg et l'Université de Strasbourg ont signé un accord d'échange.

Sous le régime du diplôme unique, le séjour à l'étranger s'effectue sur deux semestres consécutifs obligatoirement en 2^{ème} année pour les étudiants ayant intégré l'École en 1^{ère} année et en 3^{ème} année pour les étudiants ayant intégré l'École en 2^{ème} année, sauf report autorisé (activités associatives, double diplôme à l'étranger et certaines destinations définies par le Service Relations Internationales). Le report ne s'applique pas aux étudiants ayant été recrutés via le concours Tremplin 2 ou Unistra-PASS.

Les étudiants bénéficiant d'un report de départ pour effectuer un double diplôme suivront en deuxième année sur site des cours électifs spécifiques en vue de la préparation au double diplôme. Sous le régime du double diplôme, le séjour à l'étranger s'effectue sur au plus quatre semestres à partir de la 3^{ème} année (sauf pour certaines destinations définies par accord de double diplôme spécifique).

Les étudiants admis via le concours Tremplin 2 ou Unistra-PASS peuvent être dispensés du séjour académique à l'international s'ils ont effectué au moins un semestre d'études et/ou de stage à l'étranger durant leur licence /

bachelor avant d'intégrer le Programme Grande Ecole. Dans le cas contraire, ils doivent effectuer leur 3^{ème} année à l'étranger. Les demandes de dispenses sont à soumettre au CODAF selon des modalités qui sont communiquées aux étudiants en septembre chaque année. Le CODAF est seul habilité à délivrer la dispense.

Les étudiants admis sur le parcours spécifique de 2 ans en apprentissage n'effectuent pas de séjour académique de deux semestres consécutifs à l'étranger, notamment du fait du rythme alterné et de la présence en entreprise sur les semaines dédiées.

Du fait de leur cursus déjà internationalisé, les étudiants admis via le concours International n'effectuent pas de séjour académique à l'étranger et réalisent leurs deux années de Programme Grande École sur site.

Pendant leur séjour, les étudiants sont soumis aux modalités d'évaluation et d'attribution des diplômes régis par les conventions signées par l'EM Strasbourg - Université de Strasbourg d'une part et les établissements partenaires d'autre part.

2.2.2. La procédure d'affectation dans une université partenaire

L'affectation se fait sur la base des vœux de l'étudiant et selon les modalités ci-dessous :

- Pour tous les étudiants de 1^{ère} année : au vu de la moyenne des UE obligatoires du 1^{er} semestre de la 1^{ère} année,
- Pour tous les étudiants de 2^{ème} année : au vu de la moyenne des UE obligatoires du 1^{er} semestre de la 2^{ème} année.

Les affectations sont réalisées selon les critères suivants

- Rang de classement du candidat en fin de 1^{er} semestre
- Conditions imposées par le partenaire (TOEFL, note plancher pour certaines UE, etc.)
- Compétences linguistiques

Une commission d'affectation à l'international (CODAF) est constituée. Elle est composée de la directrice déléguée du Programme Grande École, du directeur des Relations internationales, du responsable du service des Relations internationales, de la directrice des études du Programme Grande École, de la responsable du département langues, de la Responsable pédagogique 1^{ère} année.

La CODAF assure les missions suivantes :

- Élaborer, chaque année, le règlement des affectations ;
- Délibérer sur les demandes de dispense et de dérogation ;
- Instruire les recours éventuels formés par les étudiants.

2.2.3. Évaluation du cursus suivi à l'étranger

Les étudiants procèdent à leur inscription pédagogique dans l'université d'accueil conformément au « règlement – choix de cours à l'étranger » diffusé sur l'intranet (rubrique International/cours suivis à l'étranger).

L'étudiant en 2^{ème} année à l'étranger s'inscrit à des cours représentant 60 crédits ECTS ou équivalent, suit les enseignements correspondants pendant 2 semestres et subit les examens dans les conditions fixées par l'université d'accueil.

L'étudiant en 3^{ème} année à l'étranger s'inscrit à des cours représentant 60 crédits ECTS ou équivalent, suit les enseignements correspondants pendant 2 semestres, subit les examens dans les conditions fixées par l'université d'accueil.



L'évaluation des études suivies pendant le séjour à l'étranger est faite par un jury réuni à l'initiative de la Directrice déléguée du programme au cours du semestre qui suit l'année passée à l'étranger. Ce jury aura la responsabilité de ramener les différents modes d'évaluation en vigueur dans les établissements partenaires au système d'évaluation de l'École.

Le jury prend connaissance des évaluations faites par l'université d'accueil. Il les intègre à celles antérieurement réalisées dans le cursus des étudiants et décide du passage dans l'année supérieure ou de l'attribution du diplôme.

3. L'offre pédagogique durant la 2^{ème} année sur site

Le programme offre 7 majeures en formation initiale :

- **Finance-Comptabilité**
- **Stratégie responsable et management interculturel des RH**
- **Supply Chain management**
- **Entrepreneuriat-Stratégie**
- **Marketing et relation client**
- **Marketing digital**
- **International and European Business**

Pour l'ensemble des 7 majeures précédemment citées, l'étudiant pourra demander à changer de majeure au maximum jusqu'à 2 semaines après le début des enseignements de la majeure.

Le programme offre également 1 parcours en apprentissage :

- **Management en apprentissage**

4. L'offre pédagogique durant l'année de spécialisation – la 3^{ème} année

Le programme offre plusieurs spécialisations en formation initiale ou apprentissage ou aménagées en double diplôme avec un Master délivré par l'Université de Strasbourg (organisé par l'EM Strasbourg ou par une autre composante de l'université) ou par des universités partenaires à l'international.

Le programme offre aussi la possibilité de réaliser sa spécialisation dans une école partenaire (Rennes School of Business ou ECAM Strasbourg). La liste des spécialisations ouverte est définie annuellement et portée à connaissance des étudiants via l'intranet.

Les enseignements de spécialisation organisés durant la 3^{ème} année du Diplôme Grande École se répartissent de la manière suivante :

- **10** spécialisations en formation initiale ou en apprentissage (voir section 4.1)
- **4** spécialisations aménagées en double diplôme en formation initiale (voir section 4.2)
- **9** spécialisations aménagées en double diplôme en apprentissage (voir section 4.3)

En cas de choix de double diplôme interne à l'Université de Strasbourg, les candidats suivront la procédure de sélection requise pour le Master choisi. Ils pourront poursuivre leur spécialisation sous réserve d'y être admis.

Le nombre d'étudiants admis en apprentissage est limité et annuellement déterminé par le CFAU (centre de formation des apprentis). L'accès à une filière en apprentissage est soumis à une sélection, sur la base des résultats académiques et du projet professionnel des candidats à l'apprentissage.

4.1. Spécialisations en formation initiale (FI) ou en apprentissage (App)

- **Operational and Strategic Marketing (FI)** (en anglais)
- **Négociation et management commercial (FI et App)**
- **Marketing (FI et App)**

- **Finance (FI)** (en anglais)
- **Comptabilité-Contrôle-Finance (FI et App)**
- **Supply Chain Management et Achat International (FI et App)**
- **Entrepreneuriat (FI et App)**
- **Stratégie et management de la performance humaine (FI et App)**
- **International and European Business (FI)** (en anglais)
- **International Wine Management and Tourism (FI et App)** (en anglais)

4.2. Spécialisations aménagées en double diplôme en formation initiale sur site

- **Comptabilité-Contrôle-Finance** en double diplôme sur 2 ans avec le Master mention Comptabilité-Contrôle-Audit¹
- **Comptabilité-Contrôle-Finance** en double diplôme avec le Master 2 Audit et Conseil Financier
- **Marketing** en double diplôme avec le Master 2 mention STAPS spécialité Marketing et gestion du sport, en partenariat avec la Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Strasbourg
- **Management public** en double diplôme avec le Master 2 mention Administration publique spécialité Carrières et action publiques, parcours Management et gestion publics, en partenariat avec l'IEP de Strasbourg

4.3. Spécialisations aménagées en double diplôme en apprentissage sur site

- **Management du Tourisme** en double diplôme avec le Master 2 Management du Tourisme
- **Digital marketing et management des technologies** en double diplôme avec le Master 2 E-marketing et Stratégies Digitales
- **Marketing** en double diplôme avec le Master 2 mention Management spécialité Marketing parcours Marketing et Gestion d'Événements
- **Marketing** en double diplôme avec le Master 2 mention Management spécialité Marketing parcours Marketing et Écoute des marchés
- **Entrepreneuriat** en double diplôme avec le Master 2 Création d'entreprise, Développement, Conseil.
- **Entrepreneuriat** en double diplôme avec le Master 2 Entrepreneuriat.
- **Comptabilité-Contrôle-Finance** en double diplôme avec le Master 2 Contrôle de gestion
- **Supply Chain Management et Achat international** en double diplôme avec le Master 2 Supply Chain Management
- **Négociation et management commercial** en double diplôme avec le Master 2 Ingénierie d'affaires

Pour tous les cursus en apprentissage (spécialisations du PGE 2A et 3A ou double diplôme), si l'étudiant n'a pas trouvé de contrat d'apprentissage dans les délais prévus par la loi et le financement des OPCO, l'étudiant devra poursuivre l'année dans le diplôme choisi en formation initiale, et devra donc s'acquitter des frais de scolarité du PGE. Ceci s'applique également dans le cadre d'un double-diplôme en alternance.

¹ Ce parcours offre une préparation au métier d'expertise comptable.

4.4. Spécialisations ouvertes aux étudiants effectuant la 3^{ème} année à l'étranger

Les étudiants effectuant leur troisième année à l'étranger peuvent s'inscrire dans une des spécialisations suivantes :

- **Marketing**
- **Négociation et management commercial**
- **Digital marketing et management des technologies**
- **Finance**
- **Comptabilité-Contrôle-Finance**
- **Supply Chain Management et achat international**
- **Entrepreneuriat**
- **International and European Business**
- **Stratégie et management de la performance humaine**
- **International Wine Management & Tourism** (uniquement à Adelaïde, Australie)

5. Le Case Study et le Grand Oral

5.1. Le Case Study

Le Case Study est un travail collectif de fin d'études, réalisé dans le domaine de majeure ou de spécialisation de l'étudiant durant la dernière année passée sur site (2^{ème} année si l'étudiant effectue sa 3^{ème} année à l'étranger, 3^{ème} année si l'étudiant a effectué sa 2^{ème} année à l'étranger). Les étudiants inscrits en double diplôme accueillent pendant deux semestres réalisent également un Case Study, sauf dérogation. **7** crédits ECTS sont affectés au Case Study. Les finalités, la méthodologie, les modalités pratiques et la date de remise du Case Study sont définis par chaque responsable de majeure/spécialisation. Un guide du Case Study est porté à la connaissance des étudiants (intranet onglet « Ressources/Guides/PGE »)

Il fait l'objet d'une évaluation prise en compte dans le calcul de la moyenne de l'année.

5.2. Le Grand Oral

La fin de cursus de chaque étudiant est sanctionnée par un Grand Oral. Ce dernier se déroule à Strasbourg, devant un jury dont le rôle est de vérifier l'ensemble des connaissances et des savoir-faire requis permettant à l'étudiant de devenir titulaire du Diplôme Grande École de l'EM Strasbourg, dans la spécialisation choisie. Un FAQ du Grand Oral est porté à la connaissance des étudiants (intranet onglet « Ressources/Guides/PGE »)

Si un étudiant échoue après un premier passage, il a droit à une session de rattrapage. S'il échoue une 2^{ème} fois, il devra se réinscrire pour l'année universitaire en cours, afin de pouvoir repasser le Grand Oral (frais spécifiques selon délibération du CA de l'université de Strasbourg + inscription universitaire). En cas d'échec aux deux sessions suivantes, l'étudiant ne sera pas autorisé à se réinscrire dans le Diplôme Grande École de l'EM Strasbourg et ne sera pas diplômé (sauf dérogation accordée par le jury).

A titre exceptionnel, un étudiant justifiant, au moment de sa convocation au Grand Oral, d'une situation professionnelle et/ou personnelle hors Europe géographique pourra faire une demande de jury pour avoir la possibilité de passer son Grand Oral en ligne sur pièces justificatives (à communiquer par retour de mails à l'organisation du Grand Oral). Si la demande est acceptée par le jury, l'étudiant devra scrupuleusement suivre les consignes du Grand Oral en ligne, sous peine de se voir refuser sa participation à la session de Grand Oral.



6. Parcours 3 valeurs

Pendant leur cursus, les étudiants doivent effectuer le parcours 3 valeurs mis en place par l'École de Management de Strasbourg. Ce parcours comprend la participation aux journées 3V et le suivi du parcours de formation sur la plateforme CforCsR (training et certification). La présence aux journées 3V et la certification donneront lieu à une évaluation (note module 3 valeurs) comptabilisée dans la note de diplomation (cf tableau attribution du diplôme Grande Ecole). Les détails de cette évaluation sont communiqués aux étudiants au début de l'année universitaire via le descriptif du parcours disponible dans l'intranet.

En cas de comportement d'un étudiant non conforme aux valeurs de l'école, le jury de diplomation pourra appliquer des pénalités à cette note 3V.

Dans le cas où l'étudiant effectue une année professionnalisaante, le module CforCSR sera réalisé durant cette année.

7. Parcours « Data Culture »

Pendant leur cursus, les étudiants doivent effectuer le parcours « Data Culture » mis en place par l'École de Management de Strasbourg. Ce parcours comprend un module de formation en ligne de 200h, réparti sur minimum 2 années académiques. Ce module de formation donnera lieu à une certification « Data Culture », faisant partie des conditions d'obtention du Diplôme Grande Ecole de l'EM Strasbourg (cf tableau attribution du diplôme Grande Ecole).

Dans le cas où l'étudiant effectue une année professionnalisaante, le parcours « Data Culture » pourra être réalisé en tout ou partie durant cette année.

Ce parcours ayant ouvert à la rentrée 2021, il sera obligatoire pour la diplomation des étudiants ayant intégré le Programme Grande Ecole à partir de l'année académique 2021-2022 (étudiants admis sur un des concours 2021 ou en suivant) ou ayant été en 1^{ère} année du programme en 2020-2021.

8. Missions professionnelles

Les étudiants doivent conduire et valider l'équivalent de 11 mois de missions professionnelles, dont une mission à caractère international. Ces missions peuvent inclure des stages d'entreprises, de l'apprentissage, des projets associatifs (hors projets validant des ECTS), des missions d'entreprises et des participations aux concours nationaux et internationaux. Les étudiants intégrant le Diplôme Grande École en 2^{ème} année doivent conduire et valider l'équivalent de 8 mois de missions professionnelles.

Une liste de missions professionnelles, leur durée et mode d'évaluation est arrêtée par le comité pédagogique et communiquée aux étudiants à la rentrée. Un guide des stages est porté à la connaissance des étudiants (intranet onglet « Stages / Guide des stages »).

Les missions professionnelles effectuées par un étudiant durant son cursus sont récapitulées dans un livret-recueil de compétences "**Passeport Manager/Passeport Pro**" et sont évaluées selon des modalités arrêtées par le comité pédagogique et communiquées aux étudiants, notamment via l'intranet (rubrique Cap Career → Passeport Manager).

Parallèlement à la réalisation de leurs missions professionnelles, les étudiants devront suivre l'unité d'enseignement gestion de projet. Dans le cas où l'étudiant réalise une année professionnalisaante, ce module de formation devra être réalisé durant cette année.



L'ensemble de ces activités donnera lieu à une évaluation (note missions professionnelles) faisant partie des conditions d'attribution du diplôme (cf tableau attribution du diplôme Grande Ecole). Les détails sur la nature et les modalités d'évaluation des activités sont indiqués dans le guide des stages de l'entreprise disponible dans l'intranet.

Pour chaque stage en France de plus de 3 mois, un suivi de l'étudiant est organisé ; ce suivi est obligatoire. En cas de non-respect de ce suivi par l'étudiant (rendez-vous et échanges avec le tuteur EM), le jury de diplomation pourra appliquer des pénalités à la note de diplomation de missions professionnelles.

8.1 Dispositif général

Les missions professionnelles incluent un stage de cinq mois minimum à la fin de la 3^{ème} année.

8.1. Année professionnalisante

Afin de consolider ses acquis académiques et de faciliter son insertion professionnelle, l'étudiant peut effectuer une année professionnalisante, sous la forme d'un stage d'une durée de 6 mois ou de deux stages d'une durée de 6 mois maximum pour chaque stage dans une entreprise différente. Celle-ci s'intègre pleinement au cursus de formation. Le stage peut, sous certaines conditions, être remplacé par un contrat de travail (type contrat local en cas d'expérience professionnelle à l'étranger).

L'année professionnalisante peut être réalisée à la fin de la 2^{ème} année et/ou de la 3^{ème} année, à l'exception des apprentis pour qui l'année professionnalisante n'est pas possible à l'issue de la formation. Cette période peut se substituer aux deux stages obligatoires de 2^{ème} et 3^{ème} année. En revanche, au sein du parcours PGE, il n'est pas possible pour l'étudiant de faire 2 années consécutives en année professionnalisante .

Un volume de 200 heures de formation (dont 50h en présentiel) est associé à l'année professionnalisante. Ce volume de 200H doit être réalisé par l'étudiant sur l'année, sous peine de pénalité sur sa note de mission professionnelle. Dans le cas où l'étudiant ne réalise pas d'année professionnalisante, ces activités seront réalisées durant les périodes de stage long ou lors de l'une de ses années sur-site.

Une convention de stage est établie pour chaque étudiant concerné. Les étudiants sont inscrits en année professionnalisante (frais spécifiques selon délibération du CA de l'université de Strasbourg et inscription universitaire) et bénéficient du statut d'étudiant de l'EM Strasbourg. Cette année donne lieu à une notation de stage prise en compte selon les dispositions prévues à cet effet (cf. guide des stages de l'entreprise).

En s'inscrivant en année professionnalisante, l'étudiant reporte d'un an l'obtention de son diplôme.

9. Parcours CLUE

Afin de développer des compétences interculturelles, les étudiants doivent effectuer le module **CLUE** mis en place par l'École de Management de Strasbourg. Ce module se décompose de la manière suivante :

- **Cross cultural skills** : les étudiants doivent réaliser un séminaire et un plan de progression interculturelle avant, pendant et après leur année à l'étranger. Cette activité donnera lieu à une note comptabilisée dans le module **CLUE**.
- **Langages Excellence** : Les étudiants étudient sur site deux langues étrangères dont l'anglais. Les étudiants doivent obtenir un score minimum au TOEIC, TOEFL ou IELTS afin de pouvoir être diplômés (cf tableau attribution du diplôme Grande Ecole). Le score TOEIC, TOEFL ou IELTS sera transformé en une note (grille de conversion disponible dans le guide des langues) comptabilisée dans le module **CLUE**.
- **Uncommon activities et European leadership**: l'étudiant a la possibilité de réaliser des activités en relation avec le Parlement Européen (visite, jeu de simulation) au moins une fois durant son cursus.

La note du module **CLUE** fait partie des conditions d'attribution du diplôme (cf tableau attribution du diplôme Grande Ecole). Les détails sur la nature et les modalités d'évaluation des activités du module **CLUE** sont communiqués aux étudiants au début de l'année universitaire via le descriptif du parcours disponible dans l'intranet.

10. Double diplôme accueil

Les doubles diplômes accueil sont régis par les accords conclus entre l'EM Strasbourg-Université de Strasbourg et les universités partenaires. Pour bénéficier du régime du double diplôme, un étudiant d'une université partenaire doit passer au moins deux semestres consécutifs à l'École (sauf accord spécifique).

Les étudiants des universités partenaires sont inscrits à l'EM Strasbourg. Ils suivent les mêmes enseignements que les étudiants inscrits en régime standard, sauf dérogation. Ils se présentent aux évaluations, contrôles et examens conformément à la réglementation de l'École.

Le TOEIC, le parcours « Data Culture », le module CLUE et la réalisation des 11 mois de missions professionnelles ne sont pas exigés pour les étudiants en provenance d'une université partenaire et inscrits dans le cursus Double Diplôme. 3 mois et demi de missions professionnelles sont requis néanmoins pour la validation du diplôme.

11. Frais de scolarité

Les étudiants intégrés sous le régime des concours ci-dessus ainsi que ceux admis au titre d'une procédure de V.A.E. ou de V.A.P règlent des frais de scolarité dont le montant est arrêté annuellement par le Conseil d'Administration de l'Université. **Les frais annuels de scolarité sont dus en totalité pour toute année commencée, sauf en cas d'abandon signifié par une lettre recommandée auprès de la direction du PGE avant le 30 octobre de l'année en cours.**

En cas de choix de double diplôme interne à l'École ou à l'Université, les candidats admis à l'issue de la procédure de sélection, s'inscrivent dans les 2 diplômes et s'acquittent des droits d'inscription du Master 2 en premier diplôme et du Diplôme Grande École en second diplôme.

Les étudiants intégrés sous le régime des concours ci-dessus ainsi que par la voie d'une V.A.E. ou d'une V.A.P doivent avoir réglé la totalité des frais de scolarité de l'année pour être autorisés à se réinscrire l'année suivante. **Les étudiants ne finalisant pas la procédure d'inscription sur 2 années universitaires consécutives seront considérés comme démissionnaires, sauf report exceptionnel accepté par la direction du programme.**

Les étudiants en provenance des universités partenaires en échange simple ou en double diplôme sont exemptés des droits de scolarité.

12. Obtention du diplôme

Les étudiants ayant suivi avec succès le cursus obtiendront le Diplôme Grande École de l'EM Strasbourg – Université de Strasbourg délivré par un jury final convoqué par le Directeur de l'École.

Le Diplôme Grande École est délivré aux étudiants ayant :

- validé les 3 années du cursus (2 pour les admissions parallèles en 2^{ème} année),
- effectué **régulièrement** les différentes missions professionnelles,
- effectué le séjour à l'étranger, **lorsque ce dernier est obligatoire dans le cursus**,
- obtenu durant leur scolarité à l'EM Strasbourg un score au moins égal à 785 points au test du TOEIC (750 points pour un deuxième passage) ou **72** points (Internet-based) au test du TOEFL ou 6 au test du IELTS
- passé avec succès le grand oral,
- validé le parcours « 3 valeurs »,
- validé le parcours « Data Culture » (uniquement pour les étudiants admis sur un des concours 2021 ou suivant ou étant en 1^{ère} année du programme en 2020-2021)
- validé le module **CLUE**
- réalisé le « Passeport Manager »,
- acquitté la totalité des droits de scolarité



- validé leur cursus dans l'université d'origine (cas des étudiants inscrits en DD accueil) .

Cas particuliers de dispense de passage du TOEIC :

- les étudiants ayant passé le TOEFL/IELTS lors de leur scolarité à l'EM Strasbourg et ayant satisfait aux scores requis ;
- les étudiants en provenance d'une université partenaire et inscrits dans le cursus Double Diplôme ;

Le diplôme est attribué aux étudiants dont le total des points est égal ou supérieur à **140/280** selon les modalités de calcul précisées [en annexe dans le tableau Attribution du diplôme Grande Ecole](#).

Un étudiant d'une université partenaire obtient le diplôme de l'EM Strasbourg s'il satisfait aux conditions précisées par le présent règlement et s'il obtient le diplôme de son université d'origine.

La détermination des mentions se fait à partir de la moyenne générale obtenue sur le cursus (cf. [dans le tableau Attribution du diplôme Grande Ecole](#)) :

- de 10 à 11.99 : passable
- de 12 à 13.99 : assez-bien
- de 14 à 15.99 : bien
- de 16 à 20,00 : très bien

L'étudiant n'ayant pas obtenu tous les éléments nécessaires à sa diplomation un mois avant le dernier jury de diplomation de l'année devra se réinscrire pour l'année universitaire en cours afin de se mettre en conformité avec les exigences et de pouvoir être diplômé l'année suivante (frais spécifiques du PGE selon délibération du CA de l'université de Strasbourg + inscription universitaire). Cette réinscription n'est possible qu'une seule fois. Si les différents éléments nécessaires à la diplomation ne sont pas satisfaits l'année suivante, l'étudiant ne sera pas autorisé à se réinscrire dans le Programme Grande École (sauf dérogation accordée par le jury).

ATTRIBUTION DU DIPLOME GRANDE ÉCOLE DE L'EM STRASBOURG
REGIME GENERAL

Année	Note	Coeff.	Points
1^{ère} année	/20		
2^{ème} année sur site ou à l'étranger	/20	4	
Année de spécialisation / double diplôme sur site ou à l'étranger	/20	6	
Missions professionnelles	/20	2	
Parcours 3 valeurs	/20	1	
Parcours « Data Culture » (uniquement pour les étudiants admis sur un des concours 2021 ou suivant ou étant en 1 ^{ère} année du programme en 2020-2021)	OUI NON		
CLUE	/20	1	
TOEIC score minimum de 785 points TOEFL (internet-based) score min. de 72 points IELTS 6	OUI NON		
Grand Oral	OUI NON		
	TOTAL	14	/280
	Mention		

ATTRIBUTION DU DIPLOME GRANDE ÉCOLE DE L'EM STRASBOURG
ETUDIANT ACCUEILLI EN DOUBLE DIPLOME

Année	Note	Coeff.	Points
Cursus sur site (1 ou 2 semestres académiques)	/20	6	
Cursus dans l'université d'origine	/20	4	
Missions professionnelles	/20	2	
Validation du cursus dans l'université d'origine	OUI NON		
Parcours 3 valeurs	/20	1	
Grand Oral	OUI NON		
	TOTAL	13	/260
	Mention		